

Relations Économiques Internationales

Jean-Marc Siroën

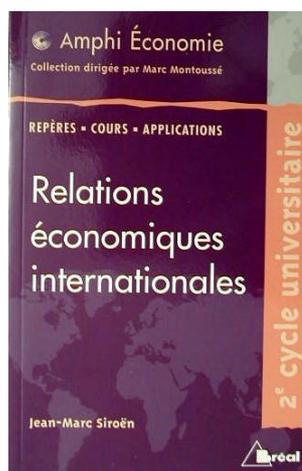
siroen@dauphine.fr

2006-2007

www.dauphine.fr/siroen

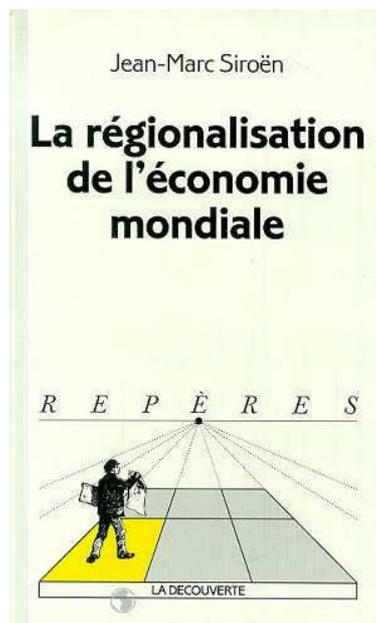
1

Manuel de base



- Editions Bréal
(septembre 2002)
- Environ 15 €

2



3

Plan

- **Chapitre 1** – L'harmonie naturelle des relations internationales.
- **Chapitre 2** – La nature conflictuelle des relations économiques internationales.
- **Chapitre 3** – Pacifier les relations économiques internationales.
- **Chapitre 4** – Les relations commerciales
- **Chapitre 5** - Les relations monétaires et financières internationales.
- **Chapitre 6** – La crise des relations économiques internationales

4

Chapitre 1

L'harmonie naturelle des relations économiques internationales



5

Montesquieu



"C'est presque une règle générale que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce; et que partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces"

(Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Livre XX, chapitre I)

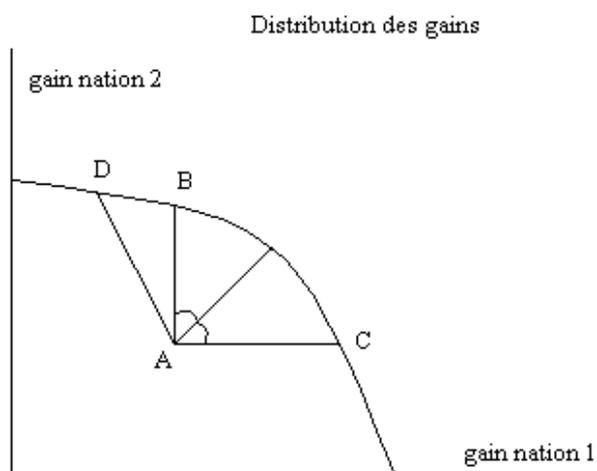
6

Un jeu « harmonieux »

		Pays B	
		libre échange	protection
Pays A	libre échange	(100, 100)	(50, -50)
	protection	(-50, 50)	(-50, -50)

7

Une autre représentation des jeux à somme positive



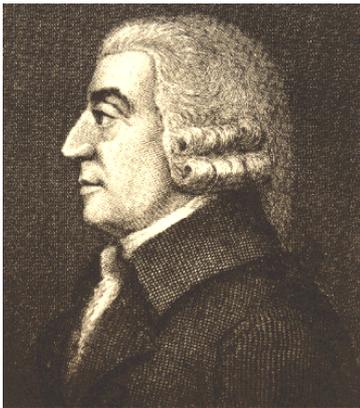
8

Les chemins de l'harmonie

- La voie du marché
- La voie des conventions et des institutions. Les régimes internationaux
- La fin de l'histoire

9

Adam Smith



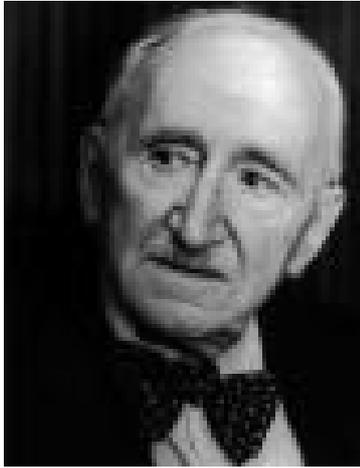
« *Chaque individu ... ne pense qu'à son propre gain; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'entre nullement dans ses intentions... Tout en ne cherchant que son intérêt personnel, il travaille souvent d'une manière bien plus efficace pour l'intérêt de la société, que s'il avait réellement pour but d'y travailler.* »

Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776) IV, 2.

Adam Smith

10

La voie du marché



Friedrich Hayek

*« C'est la soumission de l'homme aux **forces impersonnelles du marché** qui, dans le passé, a rendu possible le développement d'une civilisation qui sans cela n'aurait pu se développer; c'est par cette **soumission** que nous participons quotidiennement à construire quelque chose de plus grand que ce que nous tous pouvons comprendre pleinement. »*

•La route de la Servitude

11

La fin de l'histoire



Francis Fukuyama

"La démocratie et le libre échange continueront de s'étendre avec le temps comme les principes présidant à l'organisation d'une grande partie du monde."

In *Le Monde* daté du 17 octobre 2001

12

Un exemple de relation harmonieuse : la
théorie des avantages comparatifs.

**Les gains mutuels à l'échange dans la
théorie des avantages comparatifs**

**L'indétermination des termes de l'échange
dans la théorie des avantages comparatifs**

**La détermination des termes de l'échange
par le marché**

L'autopuniton des autarciques

13

David Ricardo



14

Jeu à somme positive



- *« Tout commerce est avantageux par essence, même pour celui pour lequel il l'est moins. Toute guerre est par essence ruineuse »*
- Jeremy Bentham (in Aron)

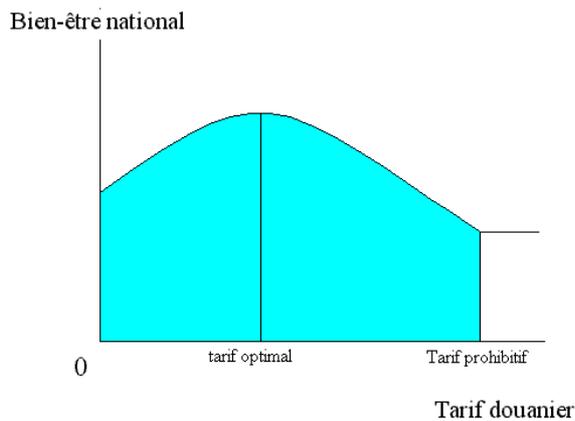
15

Les limites du commerce harmonieux

- **Théorie du tarif optimal qui peut conduire à des "guerres commerciales".**
- **Théorie de la croissance appauvrissante de Jagdish Bhagwati.**
- **Théorème de Stolper et Samuelson.**
- **Théorie de la politique commerciale stratégique.**
- **Théorie de la croissance endogène.**

16

Le tarif optimal



- Grand pays qui influence les prix mondiaux
- Tarif optimal : tarif auquel le gain marginal résultant de l'amélioration des termes de l'échange est égal à la perte marginale résultant des distorsions de la protection.

17

Croissance appauvrissante



Jagdish Bhagwati

- **L'augmentation des exportations déprime le prix.**
- **Cet effet négatif qui pèse sur la valeur de la production peut l'emporter sur l'effet positif en volume.**

18

Politique commerciale stratégique



Paul Krugman

- **Les États peuvent subventionner ou protéger leurs monopoles nationaux pour que ceux-ci encaissent renforcent leur pouvoir de marché et captent des « rentes » plus élevées.**

19

Croissance endogène

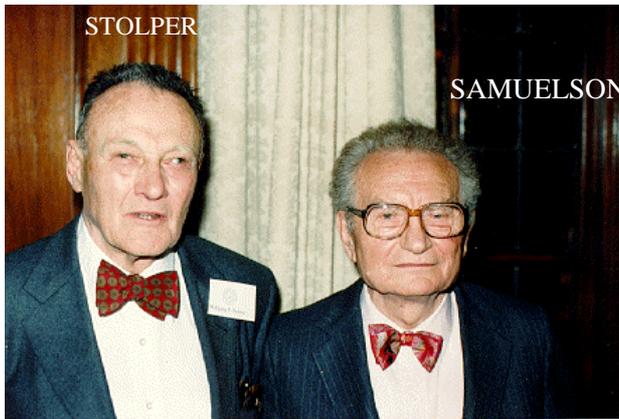


Paul Romer

- **Le commerce favorise la diffusion technologique, mais :**
- **La spécialisation peut se réaliser dans des secteurs peu soumis aux innovations et/ou aux rendements croissants ou diminuer les ressources consacrées à la R&D (Grossman-Helpman).**
- **L'afflux d'importations peut créer des anticipations défavorables.**

20

Théorème de Wolfgang Stolper et Paul Samuelson

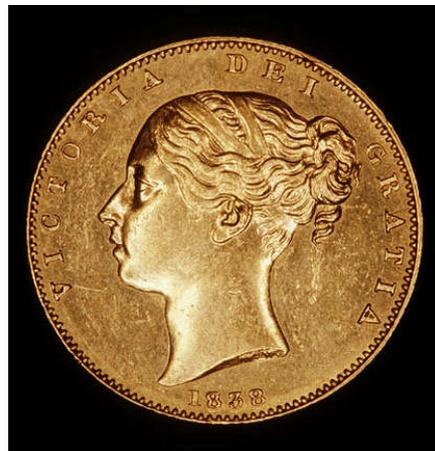


- **Diminution du pouvoir d'achat des facteurs de production les plus rares relativement.**
- **Donc baisse du pouvoir d'achat ou chômage des salariés non qualifiés dans les pays industriels.**

21

Un autre exemple : l'équilibre automatique des balances des paiements

- **Les ajustements automatiques en régime d'étalon or.**



22

Les principes de l'étalon-or

- **La parité d'une monnaie se définit par son poids en métal précieux.**
- **La création de billets par la banque centrale est limitée par le risque de conversion en or.**
- **Jusqu'aux années 1870, la convertibilité s'applique également à l'argent (bi-métallisme).**

23

L'ajustement automatique des balances des paiements en étalon-or

1. **Déficit de la balance des paiements française.**
2. **Sortie nette de francs et dépréciation de la monnaie.**
3. **Achats de francs dépréciés et conversion en or à la parité fixe.**
4. **Transport d'or en Angleterre et conversion en livres puis des livres en francs**
5. **=>Plus de francs à l'arrivée qu'au départ**

24

L'ajustement automatique des balances des paiements en étalon-or

II

- **L'achat de francs tend à rétablir le cours de la monnaie**
- **Mais l'« arbitrage » ne se réalise que si les coûts de transaction sont suffisamment bas.**
- **Conclusion : l'étalon-or permet la fluctuation de la monnaie dans la limite des coûts de transaction (points d'entrée et de sortie)**

25

Symétrie et neutralité des Etats

- **La balance des paiements tend à l'équilibre "automatiquement" ; il n'y a pas de "contrainte extérieure" à respecter.**
- **La fixité des taux de change est garantie par des mécanismes de marché sans interventions sur le marché des changes.**
- **L'État, ou la Banque centrale ne peuvent pas, mener de politique monétaire puisque la masse monétaire est contrainte par le stock d'or**
- **Symétrie : à une sortie d'or (déflation) correspond une entrée (inflation)**

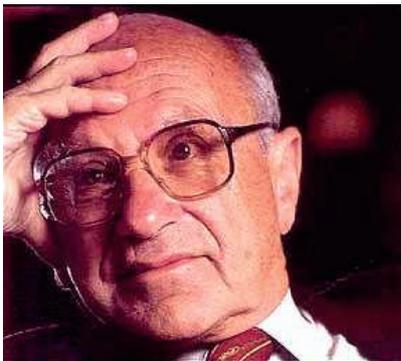
26

Les équilibres automatiques des balances des paiements sans étalon or

- *Les ajustements de balance des paiements en change flottant*
- *Le triangle d'incompatibilité*

27

Les avantages du change flottant



Milton Friedman

- **En cas de déficit, la dépréciation permet de rétablir la compétitivité et la balance commerciale.**
- **La spéculation sur les taux de change est stabilisatrice : elle accélère l'ajustement.**

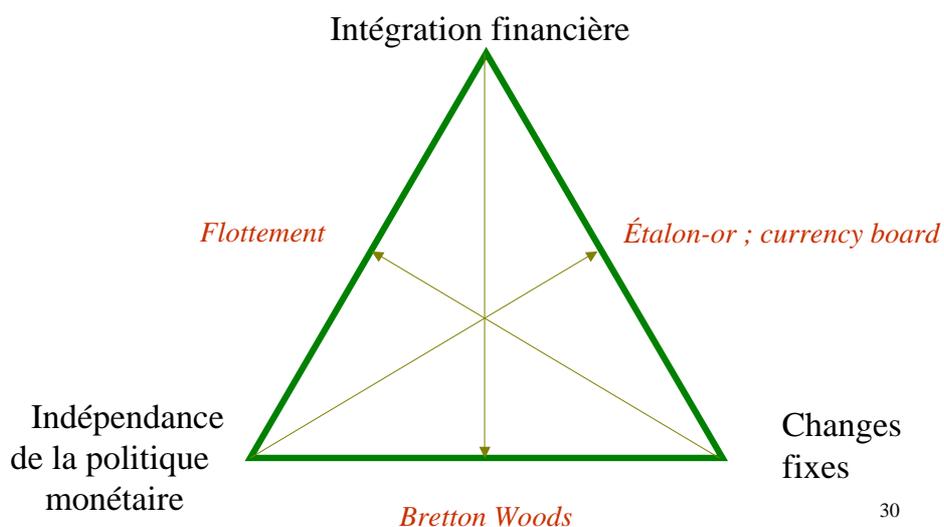
28

Les limites de l'ajustement par la dépréciation

- Les effets de l'augmentation du prix des importations peuvent l'emporter sur les évolutions en volume (élasticités-critiques).
- Risques d'inflation importée
- Les taux de change sont déterminés par le bas de la balance des paiements (les mouvements de capitaux).

29

Le triangle de Mundell



30

Chapitre 2

La nature conflictuelle des relations économiques internationales



31

La nature conflictuelle des relations économiques internationales

PLAN

- **Les doctrines conflictuelles**
- **Une représentation des relations conflictuelles. Le dilemme du prisonnier.**
- **Exemples de conflits dans les relations économiques internationales : concurrence fiscale et production de biens publics internationaux**

32

Les doctrines conflictuelles

Mercantilisme, nationalisme
économique, réalisme

33

Le mercantilisme

- **Premiers écrits au début du XVI^e siècle**
- **La richesse et la puissance impliquent l'accumulation de métaux précieux obtenus par la conquête (Espagne, Portugal), le commerce (Angleterre), les exportations agricoles (Sully) ou manufacturières (France)**

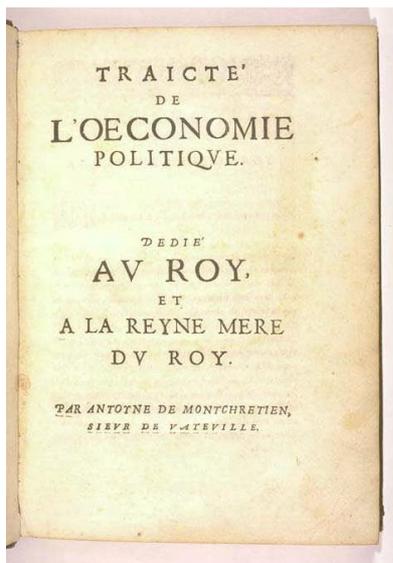
34

Le mercantilisme

- **Le mercantilisme est un nationalisme économique**
- **Un nécessaire excédent de la balance commerciale ...**
- **...Qui rend les relations internationales conflictuelles par nature**
- **Toutes les activités ne sont pas équivalentes**

35

Jeu à somme nulle



« Nous faisons
autant de perte
que l'étranger
fait de gain »

Montchestien

36

L'incarnation du mercantilisme en France : Colbert



- Développement des Manufactures.
- Pression à la baisse des salaires via des prix agricoles bas.
- Limiter les exportations agricoles pour peser sur les prix.
- Développement des « grosses infrastructures »

37

Le système national intégré



Friedrich List

- Il existe une taille critique des nations (qui peut justifier des guerres d'expansion)
- Formation d'un État-Nation par l'Union douanière
- Le nationalisme économique passe par le développement de l'industrie.
- Protection de l'industrie naissante

38

Le « réalisme » dans les relations internationales



« Quand les États, confrontés à une possibilité de coopération avec des gains mutuels, se demandent s'ils vont coopérer, la question qu'ils se posent est de savoir comment le gain se partagera. Ils sont contraints de se demander non pas "Est-ce que nous allons tous les deux gagner ?" mais : "Qui va gagner le plus" » (Kenneth Waltz, *Theory of International Politics*, Mc Graw Hill, 1979)

39

Les fondements du "réalisme" dans les relations économiques internationales



Nicolas Machiavel

- Rivalité des États qui poursuivent leurs intérêts propres.
- Recherche de gains relatifs plutôt qu'absolus

40

Une comparaison
libéralisme/nationalisme économique
1 – L'unité d'analyse pertinente

Libéralisme

- Les individus dont les comportements sont harmonisés par les marchés
- Vision universaliste: le marché et les valeurs sont universelles

Nationalisme

- La Nation organisée en États qui empêchent l'« anarchie social» (*Léviathan*)
- Vision nationale

41

Une comparaison
libéralisme/nationalisme économique
2- Les objectifs

Libéralisme

- Maximiser le bien-être individuel sous la contrainte des ressources disponibles

Nationalisme

- Maximiser la puissance relative de l'État pour qu'il puisse relâcher la contrainte de ressources disponibles

42

Objectifs du nationalisme économique

"Le nationalisme confère à l'État une mission historique supérieure aux intérêts des individus qui en font partie, non réductible à ses fonctions de sécurité et de régulation socio-économique".

P. de Senarclens (1998, p. 12)

43

Une comparaison libéralisme/nationalisme économique 3 - Le rôle de l'Etat

- État minimal qui peut être capté par les groupes d'intérêt particulier internes (bureaucratie) ou externes (lobbies, groupe de pression).
- État « fusionnel » avec la nation qui œuvre pour l'intérêt général en menant des politiques qui renforcent sa puissance.

Une comparaison libéralisme/nationalisme économique

4- Le rôle du commerce

- Le commerce est pacifique
- Un excédent commercial n'est ni nécessaire, ni souhaitable, ni soutenable
- Pas de différence de nature entre le commerce intérieur et le commerce extérieur

- Le commerce est une forme de guerre
- La puissance exige une accumulation d'or permise par un excédent
- Seul le commerce extérieur permet l'accumulation de richesse.

45

Une comparaison libéralisme/nationalisme économique

5 - Le sens de l'histoire

Convergence vers une fin de l'histoire fondée sur la démocratie et le marché

Continuité de l'histoire fondée sur l'affrontement des nations, le déclin et l'émergence des puissances.

Le rôle des organisations internationales

- Inutiles et néfastes si elles se substituent au marché
 - Acceptables si elles accélèrent le ralliement des États au marché...
 - ...Ou comblent ses (rares) défaillances
- Atteinte à la souveraineté des États
 - Acceptables seulement si elles sont un instrument qui améliore le rapport de force.

47

Une représentation des relations conflictuelles

Le dilemme du prisonnier

48

Dilemme du prisonnier

"Tu as le choix entre dénoncer ton complice ou non. Si tu le dénonces et qu'il te dénonce aussi, vous aurez une remise de peine d'un an tous les deux. Si tu le dénonces et que ton complice te couvre, tu auras une remise de peine de 5 ans, mais ton complice tirera le maximum. Mais si vous vous couvrez mutuellement, vous aurez tous les deux une remise de peine de 3 ans."

49

Dilemme du prisonnier

(exemple)

		Pays étranger	
		protection	Libre-échange
Pays	protection	(5, 5)	(15, 3)
	Libre-échange	(3, 15)	(10, 10)

50

Exemples de conflits dans les relations économiques internationales

Concurrence fiscale et production de biens publics internationaux

51

Un exemple de « moins disant » la concurrence fiscale

- **2 entreprises étrangères souhaitent s'implanter indifféremment dans un pays A ou dans un pays B.**
- **Si le taux d'imposition sur les bénéfices est identique 1 firme s'implantera en A et l'autre en B.**
- **Sinon, les deux entreprises investiront dans le pays qui propose le taux d'imposition le plus faible.**
- **Dans tous les cas, les entreprises réaliseront un bénéfice de 100.**
- **L'État cherche à maximiser ses recettes fiscales.**

52

Un exemple de concurrence fiscale (suite)

		pays A	
		30%	20%
pays B	30%	30 ; 30	0 ; 40
	20%	40 ; 0	20 ; 20

53

La production de biens publics internationaux

- **La notion de biens publics**
- **Bien public et resquillage**
- **La notion de biens publics internationaux**
- **Biens et maux publics internationaux**
- **La théorie de la stabilité hégémonique**

54

La notion de bien public



Paul Samuelson

- **Non exclusivité**
- **Non rivalité**
- **Problème du « free rider »**

55

Les biens publics impurs

	Rivaux	Non rivaux
Exclusifs	Biens privés	Réseaux ; biens de clubs
Non-exclusifs	Biens soumis à congestion	Biens publics purs, communs

56

Les biens publics internationaux



Charles Kindleberger

- **système commercial ouvert**
- **droits internationaux de propriété**
- **système de normes internationales**
- **système monétaire stable**
- **prêteur en dernier ressort mondial, etc.**

57

Les biens publics internationaux



Joseph Stiglitz

- **stabilité économique internationale et sécurité internationale**
- **stabilité politique**
- **environnement**
- **aide humanitaire internationale**
- **connaissance**

58

Maux publics globaux



- Effet de serre
- Guerres internationales et terrorisme
- Instabilité financière
- Epidémies, etc.

59

Théorie de la stabilité hégémonique (C.P. Kindleberger)

- A cause du problème du *free riding*, les biens publics internationaux ne peuvent être fournis que par une puissance hégémonique.
- Les crises (notamment la crise de 1929) s'expliquent par l'absence d'hégémonies.

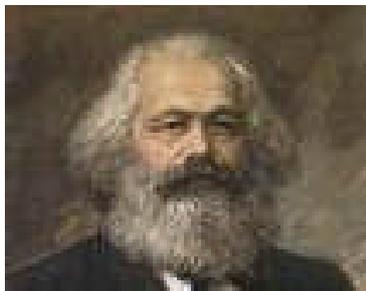
60

Les autres approches

- **Une vision marxiste de fin de l'histoire**
- **Une perspective morale**
- **La guerre des civilisations**

61

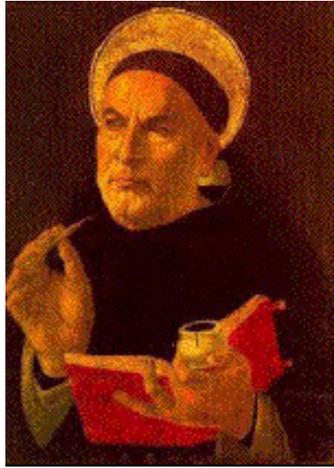
La fin de l'histoire marxiste



- Les contradictions du capitalisme conduisent à son effondrement.
- Avènement final d'une société sans classe.

62

Une perspective morale



Saint-Thomas d'Aquin

- **Trouve son origine chez Aristote et reprise dans les trois religions monothéistes**
- **Prohibition du prêt à intérêt**
- **Notion de prix équitable**

63

La guerre des civilisations



- **Fin des conflits idéologiques souvent « portés » par des États (USA vs URSS)**
- **Généralisation des conflits entre 5 ou 6 civilisations souvent définies par leur héritage religieux**

64

Chapitre 3

Pacifier les relations économiques internationales



65

Préambule



*“In a regime of free trade and free economic intercourse it would be of little consequence that iron lay on one side of a political frontier, and labour, coal, and blast furnaces on the other. **But as it is, men have devised ways to impoverish themselves and one another; and prefer collective animosities to individual happiness.**”*

John Maynard Keynes J.M. Keynes, *The Economic Consequences of the peace* (1919)

66

Plan Chapitre 3

1. Rappels historiques sur l'émergence de la coopération internationale
2. Le compromis keynésien
3. Les organisations internationales
4. Une approche coopérative des organisations internationales

67

Section 1

Rappels historiques

68

Les relations économiques internationales avant la première guerre mondiale.

- *L'étalon or.*
- *Des relations commerciales bilatérales entre libéralisme et protectionnisme.*
- *Les premières organisations internationales*

69

L'émergence du protectionnisme agricole



Jules Méline

- Lois Méline en France (1892)
- Protectionnisme agricole : limiter les importations des pays « émergents » (USA, Russie,...)
- Soutenir le revenu agricole

70

Les premières organisations internationales

- l'Union télégraphique internationale (1865)
- Bureau international des poids et mesures (1875),
- l'Union postale universelle (1878),
- l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1883),
- l'Union internationale pour la Publication des Tarifs douaniers (1890)
- la Conférence de La Haye sur le Droit International Privé (1893)
- le Bureau International des Statistiques Commerciales (1913).

71

La Première Guerre Mondiale



- **Abandon de l'étalon-or**
- **Déficits publics**
- **Destructions massives.**

72

La Traité de Versailles (1919)



Clemenceau signant le
Traité de Versailles

- Eclatement des Empires européens
- Création de la SDN
- Création d'organisations (Cour permanente de justice internationale, Organisation internationale du travail)
- Lourdes réparations imposées à l'Allemagne

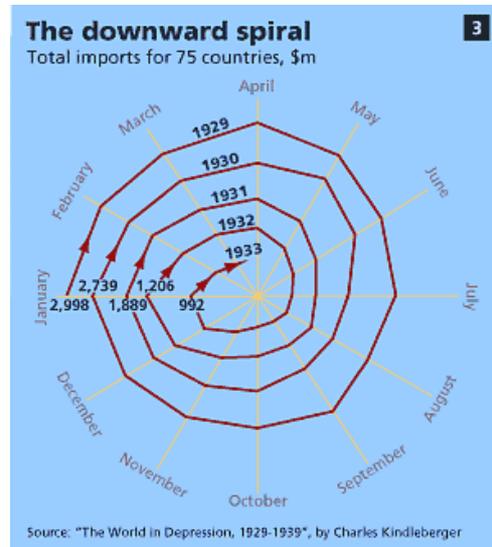
73

L'effondrement des relations économiques internationales dans l'entre-deux guerres

- La crise de 1929
- L'escalade protectionniste
- Crise du SMI et dévaluations compétitives

74

La contraction du commerce



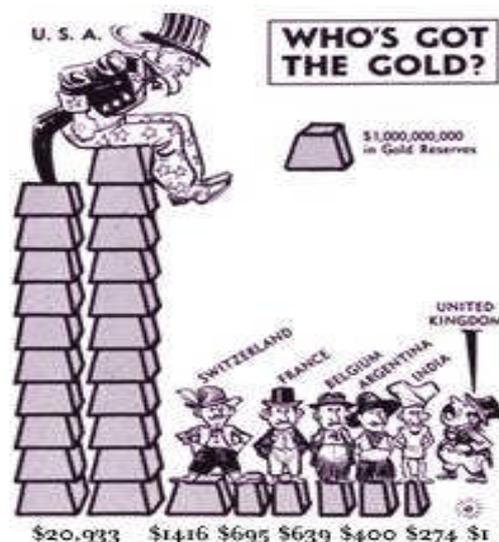
75

Le système monétaire de Bretton Woods

- Taux de change fixe (marge de 1%) mais parités révisables
- Ancrage au dollar
- Dollar convertible à la parité de 35\$ l'once
- Création du FMI : soutien à la balance des paiements.
- Création de la Banque Mondiale : prêts pour la reconstruction et le développement

76

Les réserves d'or après la guerre



77

Les relations économiques internationales après Bretton-Woods

- L'organisation des Nations Unies
- Le système de Bretton Woods. FMI et Banque Mondiale
- Le développement des relations commerciales
- Plan Marshall et création de l'OECE
- L'Union Européenne des Paiements (1950-58)



Crise et abandon du système de Bretton Woods : chapitre 5

78

Section 2

Le compromis keynesien et l'installation des organisations internationales



79

Les conséquences doctrinales de la crise et la guerre

- Le libéralisme « dogmatique » ne permet pas de surmonter les crises économiques qui favorisent les doctrines totalitaires
- Doutes sur l'efficacité du libéralisme : vision positive de l'économie soviétique et de la planification
- Le marché ne régule pas les interdépendances entre les Etats

80

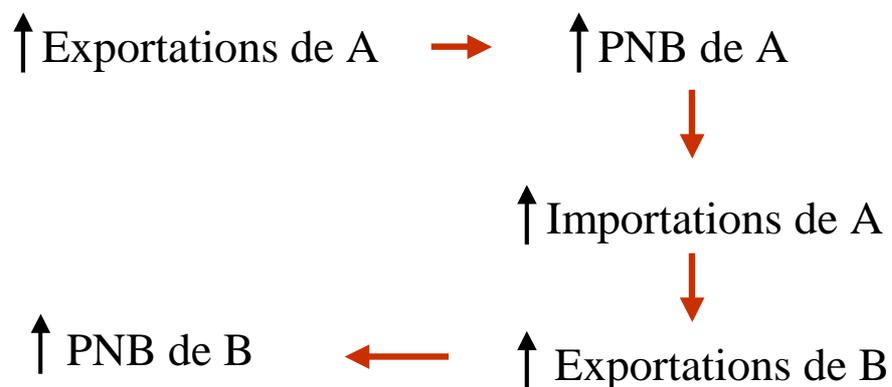
En sous-emploi et à court terme, les gains de l'échange résident dans les effets multiplicateurs du commerce extérieur

$$\Delta Y = \frac{1}{s + m} (\Delta I + \Delta X)$$

➡ *Les avantages comparatifs jouent éventuellement à long terme*

81

Les avantages des effets multiplicateurs sont mutuels



82

Les effets multiplicateurs sont
compatibles avec l'équilibre
commercial

$$s\Delta Y + m\Delta Y = \Delta I + \Delta X$$

$$\text{avec } s\Delta Y = \Delta S = \Delta I$$

alors,

$$m\Delta Y = \Delta M = \Delta X$$

⇒ *Compatible ne signifie pas automatique*

83

Keynésianisme vs libéralisme

Cet effet multiplicateur implique le
sous-emploi préalable des ressources

La spécialisation peut exercer
immédiatement des effets
multiplicateurs négatifs

Mais, les pays peuvent être incités à
"exporter" leur chômage

84

Coopération, croissance et stabilité au Fonds Monétaire International

- L'article 1 se donne pour objectif de "promouvoir la coopération monétaire internationale", de "faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et au développement des ressources productives de tous les États membres, objectifs premiers de la politique économique", de "promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les États membres des régimes de change ordonnés et éviter les dépréciations concurrentielles des changes".

85

Développement des ressources productives à la Banque Mondiale

- La Banque Mondiale se pose pour but dans son article 1 d'"encourager le développement des équipements productifs et des ressources dans les pays les moins développés", d'encourager l'investissement international, de favoriser l'équilibre des balances des paiements, de favoriser "l'augmentation de la productivité, le niveau de vie et les conditions de travail"

86

OMC : Plein emploi, croissance et...

- Les rapports économiques entre les pays membres "devraient être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective, et l'accroissement de la production et du commerce de marchandises et de services".

87

... développement durable

- "tout en permettant l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif de développement durable, en vue à la fois de protéger et préserver l'environnement et de renforcer les moyens d'y parvenir d'une manière qui soit compatible avec leurs besoins et soucis respectifs à différents niveaux de développement économique".

88

Déclin du keynésianisme dans les organisations internationales ? 1/2

« Le bouleversement le plus spectaculaire...a eu lieu au cours des années quatre-vingt, quand Ronald Reagan et Margaret Thatcher prêchaient l'idéologie du libre marché... Le FMI et la Banque Mondiale sont alors devenus les nouvelles institutions missionnaires chargées d'imposer ces idées aux pays pauvres réticents ».

Joseph Stiglitz, *La Grande désillusion*, p.38

89

Déclin du keynésianisme dans les organisations internationales ? 2/2

« Keynes a expliqué pourquoi les pays risquaient de ne pas adopter de leur propre chef des politiques assez expansionnistes : parce qu'ils ne prennent pas en compte leurs apports bénéfiques pour d'autres pays...Le FMI était donc censé faire peser sur eux une pression internationale pour les amener à suivre des stratégies plus expansionnistes qu'ils ne l'auraient choisi. Aujourd'hui, il fait l'inverse... »

Joseph Stiglitz, *La Grande désillusion*, p.257



Consensus de Washington : voir chap. 5 90

Section 3

Les organisations internationales

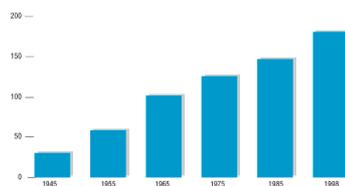


91

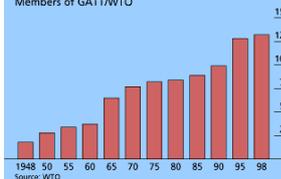
L'adhésion au FMI et à l'OMC

L'Adhésion aux Organisations internationales

Growth in IMF Membership, 1944-98
(Number of countries)



A popular club
Members of GATT/WTO



6

92

Les organisations internationales

- ***Institutions spécialisées du système des Nations Unies***
 - Banque mondiale (BIRD) – Washington (États-Unis)
 - Fonds monétaire international (FMI) Washington (États-Unis)
 - Organisation internationale du travail (OIT): Genève (Suisse)
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome (Italie)
 - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris (France)
 - Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - Montréal (Canada)
 - Organisation mondiale de la santé (OMS) - Genève (Suisse)
 - Union postale universelle (UPU) - Berne (Suisse)
 -

93

Les organisations internationales (suite)

- Union internationale des télécommunications (UIT) - Genève (Suisse)
- Organisation météorologique mondiale (OMM) - Genève (Suisse)
- Organisation maritime internationale (OMI) - Londres (Royaume-Uni)
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) - Genève (Suisse)
- Fonds international de développement agricole (FIDA) - Rome (Italie)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) - Vienne (Autriche)

94

Les organisations internationales (suite)

- *Les programmes des Nations Unies.*
- La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : La CNUCED, Genève.
- Le Programme des Nations Unies pour le développement : [PNUD](#);, New-York.
- Programme des Nations Unies pour l'environnement : PNUE , Nairobi.
- Programme alimentaire mondial : PAM, Rome

95

Les autres organisations intergouvernementales

- [Union Européenne \(UE\)](#), Bruxelles et Luxembourg.
- Le G7-G8, pas de localisation fixe.
- Le Club de Paris, Paris.
- Coopération économique Asie-Pacifique ([APEC](#))
- [Mercosur](#) ; Alena ([NAFTA](#)) ; [ASEAN](#)
- [Banque européenne pour la reconstruction et le développement \(BERD\)](#) , Londres.
- [Organisation de coopération et de développement économiques \(OCDE\)](#) - Paris (France)
- [Organisation du Traité de l'Atlantique Nord \(OTAN\)](#) - Bruxelles (Belgique)
- [Organisation internationale pour les migrations \(OIM\)](#) - Genève (Suisse)
- [Organisation mondiale du commerce \(OMC\)](#) - Genève (Suisse)

96

Autres organisations

- Banque des Règlements internationaux, Bâle (Suisse)
- [Association du transport aérien international \(IATA\)](#) - Genève (Suisse) et Montréal (Canada)
- [Banque interaméricaine de développement \(BID\)](#)- Washington, DC (Etats-Unis)
- [Chambre de commerce internationale](#)
- [Organisation internationale de normalisation \(ISO\)](#) - Genève (Suisse)

97

Principales caractéristiques des organisations internationales

- Le caractère intergouvernemental des organisations internationales
- Les organisations internationales : instances de coopération
- Les organisations internationales : fournisseurs de biens publics internationaux

98

Le caractère intergouvernemental des organisations internationales

- Les États « dirigent » les organisations (« *member driven* »)
- Les règles de vote affirment la prééminence des États souverains.
- L'autonomie relative des organisations internationales.
 - *Une conception "réaliste" et hégémonique des organisations internationales*
 - *Une approche post-hégémonique des organisations internationales*
 - *L'insularisation des États*

99

Les organisations sont « member driven »

- Les organes décisionnels (Conseil d'administration, Conseil, ...) sont composés des représentants des États membres. Asymétrie en faveur des « puissances »
- Les règles et les grandes décisions sont prises par les États membres et doivent être appliquées par les fonctionnaires de l'organisation

100

Les règles de vote dans les organisations internationales

- **Règle de majorité** (simple ou qualifiée) **avec pondération** des votes en fonction du poids économique du pays (FMI, Banque Mondiale).
- **Règle de majorité** (simple ou qualifiée) avec application du principe "**un pays, une voix**" (assemblée générale de l'ONU). Droit de veto des 5 puissances au **Conseil de Sécurité**
- **Règle du consensus** : chaque membre dispose d'un droit de veto (OMC)

101

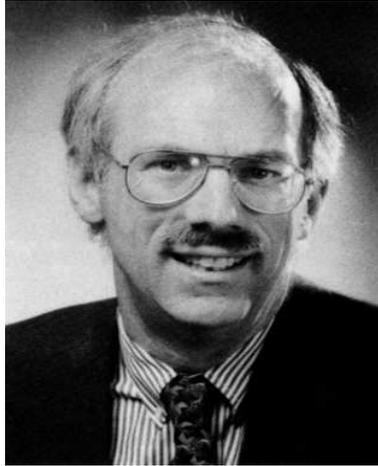
La position réaliste de Kindleberger ...



« le FMI et la Banque Mondiale avaient été largement acceptés à Bretton Woods comme un résultat du Trésor américain : les formes étaient internationales, la substance était dictée par un seul pays »

102

Le post-hégémonisme



Robert Keohane

- L'impulsion hégémonique a été nécessaire pour mettre en place les organisations internationales.
- Mais celles-ci tendent à s'autonomiser et à se substituer aux hégémonies

103

Section 4

Une approche coopérative des organisations internationales

104

Retour sur le dilemme du prisonnier

		Pays étranger	
		protection	Libre-échange
Pays	protection	(5, 5)	(15, 3)
	Libre-échange	(3, 15)	(10, 10)

105

Enseignements du dilemme du prisonnier

- La solution mutuellement avantageuse (par rapport à l'autarcie) n'est pas atteinte spontanément
- Il ne s'agit pas d'un équilibre : rationalité à tricher
- Le pays qui impose le libre-échange aux autres pays mais qui conserve la protection est gagnant : risque d'hégémonie « malfaisante », mais rationnelle

106

La fonction « idéale » des organisations internationales est donc :

- Favoriser la coopération entre États pour atteindre une situation mutuellement avantageuse
- Veiller au respect des règles du jeu attachées à cette coopération et donc à la stabilité du système
- Eviter l'exercice d'un pouvoir hégémonique « malfaisant »

107

Les organisations internationales fournisseurs de biens publics internationaux. Exemples

- Etablir des règles du jeu et veiller à leurs applications (par exemple : clause de la nation la plus favorisée, normes de travail de l'OIT, [ratios Cooke](#) sur l'exposition au risque des banques,...)
- Harmoniser des normes pour les produits, les réglementations, les processus de production (règles comptables du FMI, normes de l'OMS,...).
- Harmoniser les politiques économiques (OCDE, FMI,...).
- Une fonction d'"assureur" (prêts du FMI, protection conditionnelle de l'OMC)

108

Problèmes posés par la fourniture de biens publics internationaux

- Maîtrise du « free riding »
- Absence de fiscalité et de pouvoir de coercition international

109

Un cas particulier de bien public : les inventions

- Les inventions sont des « connaissances » qui ont la nature de biens publics internationaux
- Risque de sous-production de connaissance
- Le droit de propriété intellectuelle (brevets,...) permet d'« exclure » et de rétablir l'incitation à investir dans la recherche

110

Un cas particulier de bien public

les inventions

Arbitrage entre

Encourager la recherche et la production de connaissance en garantissant la rémunération des inventeurs	Pouvoir de monopole des inventeurs Limitation de l'accès à un bien public au coût marginal faible ou nul
---	---

11

Un cas particulier de bien public : les inventions

- La protection intellectuelle n'est efficace que si elle est pratiquée dans tous les pays.
- Accord sur la propriété intellectuelle de l'OMC

112

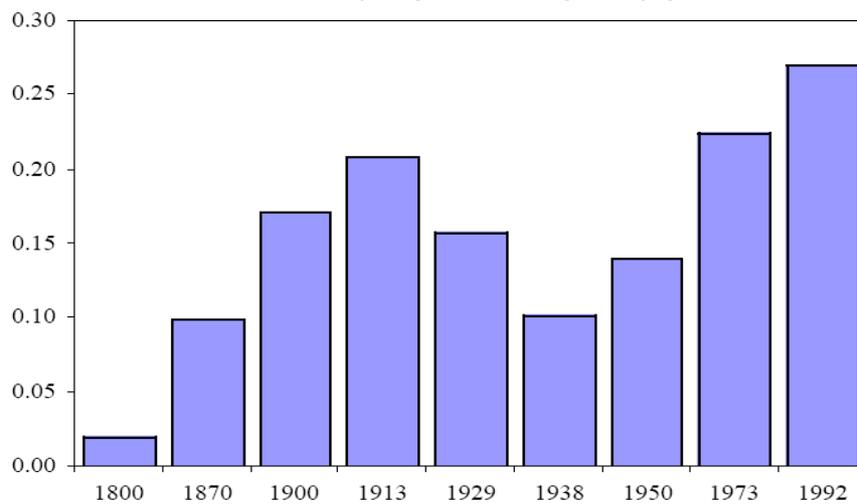
Chapitre 4

Les relations commerciales



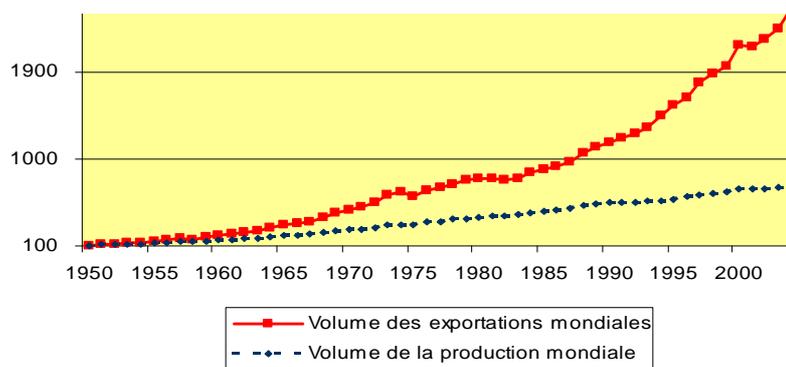
113

Evolution historique du taux d'ouverture : $(\text{export} + \text{import}) / \text{production}$



114

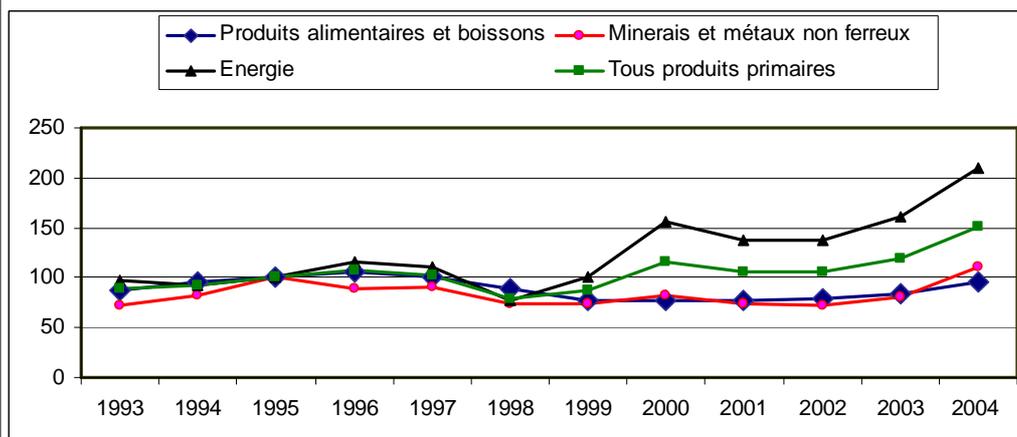
Evolution du commerce international et de la production (1950-2004 ; indice 100 en 1950, OMC)



- Le commerce extérieur croît plus vite que la production
- Les économies se spécialisent

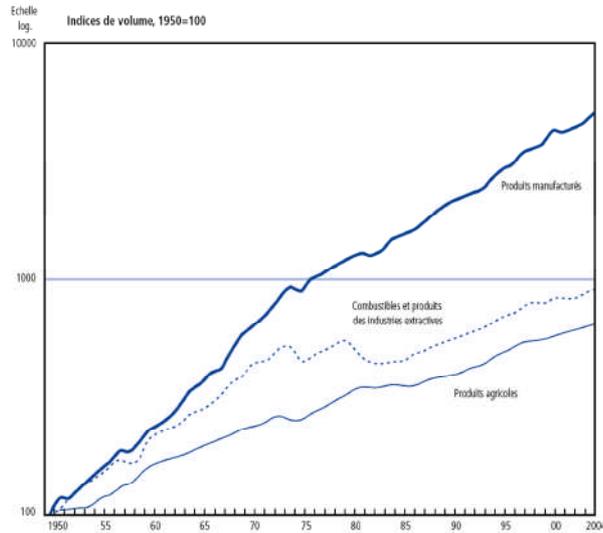
115

Évolution du prix des matières premières (100 en 1995, Source OMC)



116

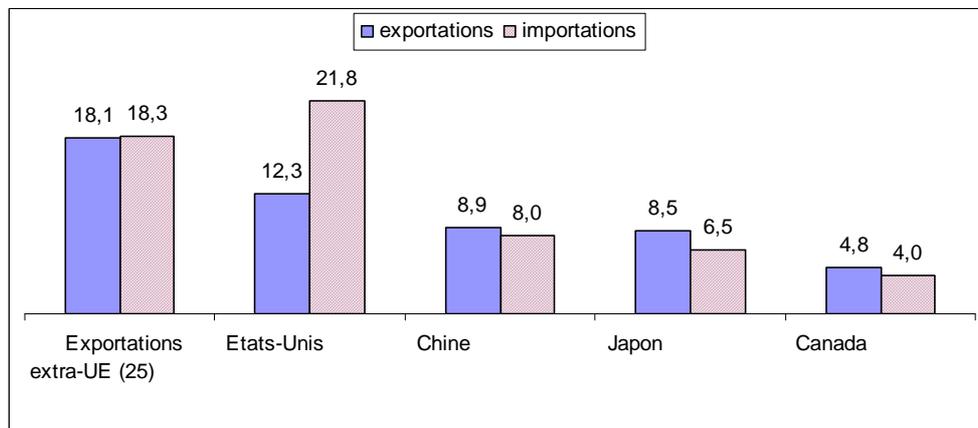
Evolution des structures de l'échange



Déclin relatif des produits primaires

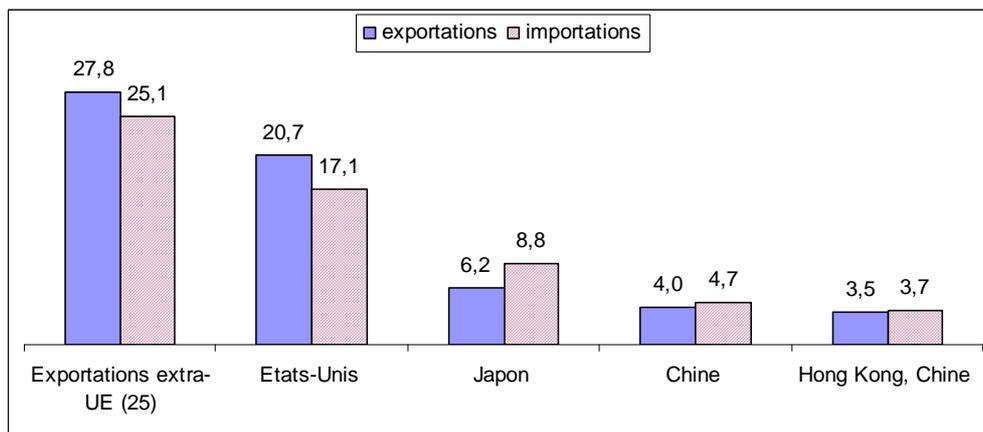
117

Principaux pays exportateurs et importateurs de marchandises (à l'exclusion du commerce intra-UE), 2004, OMC



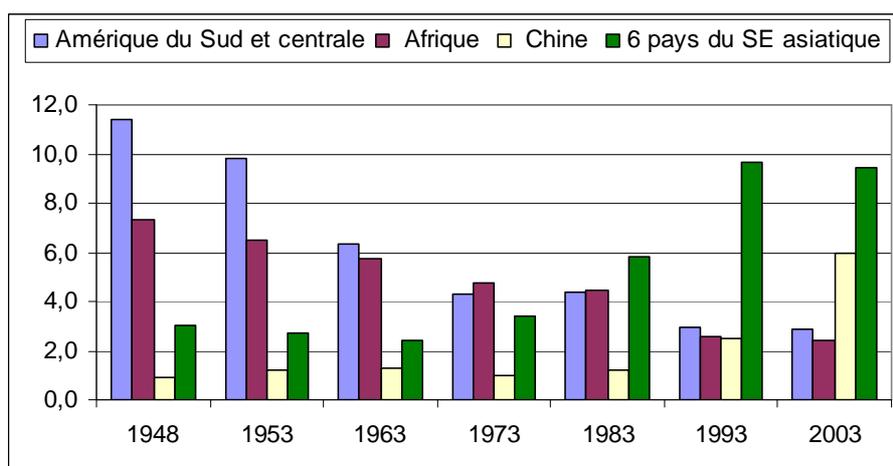
118

Principaux pays exportateurs et importateurs de services 2004 (OMC)



119

Évolution de la part de quelques zones dans les exportations mondiales



OMC

120

Le maintien du protectionnisme

	Pays les moins avancés	Autres pays à faible revenu	Pays à revenu intermédiaire	Ensemble des pays en développement	OCDE
Commerce des produits agricoles					
Canada	3,4	18,7	16,3	17,5	33,7
Union européenne	7,6 ¹	13,4	24,8	20,0	41,6
Japon	29,1	16,3	21,2	21,9	28,3
États-Unis	28,1 ¹	9,5	13,0	12,7	14,5
Autres pays de l'OCDE	19,6	28,0	35,4	32,5	42,1
Pays en développement	17,0	14,5
Pays à revenu intermédiaire	18,2	18,4	23,1
Commerce des produits manufacturés					
Canada	7,7	4,2	2,0	2,9	2,0
Union européenne	0,0 ¹	5,7	5,5	4,5	2,5
Japon	0,1	5,0	1,4	2,5	1,2
États-Unis	8,0 ¹	5,9	2,1	3,6	1,6
Autres pays de l'OCDE	5,0	10,8	5,7	7,4	7,4
Pays en développement	6,4	6,9
Pays à revenu intermédiaire	6,0	11,1	10,9

Source : Centre du commerce international, Genève.

Finances & Développement, 3(2002)

121

Débat autour du libre-échange

Avantages

- Favoriser la baisse des prix alimentaires pour favoriser l'industrialisation
- Exploiter les avantages comparatifs
- Facteur de paix et de démocratie

122

Débat autour du libre-échange

Inconvénients

- Déprime les prix agricoles favorisant la dépression
- Risque de spécialisation dans des activités peu favorables à la croissance. Impossibilité de défendre les industries naissantes
- Captation des gains de l'échange par les pays partenaires et dépendance
- Recettes fiscales peu substituables
- Instrument de régulation macroéconomique.

123

Les trois grands niveaux de la politique commerciale

- **Niveau multilatéral** : *OMC*
- **Niveau régional** : *Union européenne, Alena, Mercosur.*
- **Niveau national** : *antidumping, section 301,*

124

Le Niveau multilatéral

L'OMC



125

Origines historiques de l'OMC

- **La Charte de la Havane (1948)**

||→ Non ratifiée

- **Le GATT**

- **Les accords de Marrakech (1994)**

Le GATT n'existe plus en tant qu'organisation internationale, mais l'accord est toujours en vigueur. L'ancien texte s'appelle aujourd'hui GATT de 1947. La version actualisée est dénommée GATT de 1994.

126

Présentation de l'OMC 1/2



Siège: Genève, Suisse

Créée le: 1er janvier 1995 à l'issue du Cycle d'Uruguay (1986-1994)

Nombre de membres: 149 pays (11 décembre 2005)

Budget: 175 millions de francs suisses pour 2006

Effectif du Secrétariat:

635 personnes

Direction: Pascal Lamy (Directeur général)

127

Présentation de l'OMC 2/2

- **Fonctions:**
 - Administration des accords commerciaux de l'OMC
 - Cadre pour les négociations commerciales
 - Règlement des différends commerciaux
 - Suivi des politiques commerciales nationales
 - Assistance technique et formation pour les pays en développement
 - Coopération avec les autres organisations internationales

128

Principes fondamentaux

- **Un commerce sans discrimination** : clause de "la nation la plus favorisée" (traitement NPF), et "traitement national"
- **Un accès prévisible et croissant aux marchés** : protection tarifaire et consolidation.
- **Promotion d'une concurrence loyale** : procédure de règlement des différends, protection conditionnelle (antidumping)

129

Les principaux accords de l'OMC

- **Le GATT** : Accord général sur les tarifs et le commerce
- **Le GATS** : Accord général sur le commerce des services (AGCS)
- **TRIPs** : Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC)

130

Une inspiration « keynesiano-mercantiliste »

- Cf. préambule
- Le libre-échange est un moyen mais n'est pas une fin en soi qui est la croissance
- Les gains de l'échange viennent du développement des exportations
- Les importations sont la contrepartie des exportations mais peuvent être perturbantes



131

Les protections conditionnelles

- Article VI (droits antidumping et compensateurs)
- Article XII : protection de l'équilibre de la balance des paiements
- Article XIX : clauses de sauvegarde
- Article XX : exceptions générales (morales, éthiques,...)
- Article XXI : exceptions concernant la sécurité.

132

Organes de décision

L'OMC est une organisation « member-driven »

•Conférences ministérielles

Organe de décision suprême de l'OMC. Se réunit au moins une fois tous les deux ans.

➔ Singapour (96), Genève (97), Seattle (99), Doha (2001),
Cancun (septembre 2003)

•Conseil général

Organe de décision suprême pour ce qui est des affaires courantes. Se réunit régulièrement, normalement à Genève.

133

L'OMC

organisation « member driven »

- **Les règles de l'OMC résultent de négociations menées par les gouvernements des différents Membres,**
- **Ces règles sont ratifiées dans les Etats Membres**
- **Les décisions prises à l'OMC le sont pour la plupart, par consensus**

Source OMC

134

Règles de vote à l'OMC

*L'OMC conservera la **pratique de prise de décisions par consensus** ...dans les cas où il ne sera pas possible d'arriver à une décision par consensus, la décision sur la question à l'examen sera prise aux voix. Aux réunions de la Conférence ministérielle et du Conseil général, **chaque Membre de l'OMC disposera d'une voix**. Les décisions de la Conférence ministérielle et du Conseil général seront prises à la **majorité** des votes émis...La décision d'adopter une interprétation [des Accords] sera prise à une **majorité des trois quarts** des Membres. ... Dans des circonstances exceptionnelles, la Conférence ministérielle pourra décider d'accorder à un Membre une dérogation à une des obligations qui lui sont imposées ... à la condition qu'une telle décision soit prise par les **trois quarts** des Membres".*

135

Une nuance au statut de *member driven* La procédure de règlement des différends

- **Les groupes spéciaux ou l'organe d'appel apprécient le respect des engagements des États**
- **L'Organe de Règlement des Différends peut imposer la mise en conformité**
- **Procédure quasiment automatique (consensus négatif)**

136

Les étapes de la procédure de règlement des différends

- **Négociations bilatérales**
- **Groupes spéciaux (panels)**
- **Appel**
- **Mise en œuvre des décisions de règlement des différends et sanctions éventuelles**

137

Quelques caractéristiques de la procédure de règlement des différends

- **Caractère quasi automatique (consensus négatif)**
- **Explosion des plaintes depuis 1995**
- **Condamnation fréquente des grands pays industriels (UE, Etats-Unis)**

138

Les négociations commerciales

Les cycles de négociations du GATT/OMC			
Année	Lieu/nom	Domaines couverts	Pays
1947	Genève	Droits de douane	12
1949	Annecy	Droits de douane	13
1951	Torquay	Droits de douane	38
1956	Genève	Droits de douane	26
1960-61	Genève (Dillon Round)	Droits de douane	26
1964-67	Genève (Kennedy Round)	Droits de douane et mesures antidumping	62
1973-79	Genève (Tokyo Round)	Droits de douane, mesures non tarifaires et accords-cadres	102
1986-94	Genève (cycle d'Uruguay)	Droits de douane, mesures non tarifaires, règles, services, propriété intellectuelle, règlement des différends, textiles, agriculture, création de l'OMC	123
2002-04	Doha	Biens et services, droits de douane, mesures non tarifaires et antidumping, subventions, accords commerciaux régionaux, propriété intellectuelle, environnement, règlement des différends, questions de Singapour	144

139

Les principes des négociations multilatérales

- Principe du consensus
- Principe du « package deal » malgré la préférence des Etats-Unis pour des négociations sectorielles (services)
- Principe de réciprocité

 Équilibre entre les offres et les demandes d'ouverture

140

Alliances et coalitions

- **Quadrilatérale** (UE, USA, Canada, Japon)
- **Groupe de Cairns** (Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Philippines, Thaïlande, Uruguay)
 - ➔ Pressions pour la libéralisation agricole
- **Regroupements régionaux** (UE, ASEAN,...)

141

Une nouvelle alliance...

Le G21 qui s'est constitué pour la Conférence de Cancun

Afrique du Sud, Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Egypte, El Salvador, Guatemala, Inde, Mexique, Pakistan, Paraguay, Pérou, Philippines, Thaïlande, Venezuela

142

Conférence de Doha (2001)



143

Le champ des négociations de Doha

1/5

- **Agriculture** : réduire toutes les formes de subventions aux exportations en vue de leur élimination progressive; diminuer fortement les aides intérieures.
- **Services** : poursuivre la libéralisation de **toutes** les catégories de services.
- **Produits industriels** : abaisser les droits de douane, y compris les crêtes tarifaires, ainsi que les obstacles non tarifaires, en particulier sur les exportations des pays en développement.

144

Le champ des négociations de Doha

2/5

- **Mesures antidumping et subventions** : clarifier et améliorer les disciplines, tout en préservant les concepts et principes fondamentaux de ces accords, leurs instruments et leurs objectifs.
- **Accords commerciaux régionaux** : clarifier et améliorer les disciplines et procédures prévues dans les règles de l'OMC..

145

Le champ des négociations de Doha

3/5

- **ADPIC** : créer un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et spiritueux. Protéger les indications géographiques d'autres produits lors du réexamen de l'accord sur les ADPIC.
- **Règlement des différends** : assurer une meilleure exécution des décisions de l'organe de règlement et une participation plus active des pays en développement.

146

Le champ des négociations de Doha

4/5

- **Environnement** : négociations limitées aux liens entre les règles de l'OMC et les obligations commerciales spécifiques énoncées dans les accords multilatéraux sur l'environnement ainsi qu' à l'abaissement ou la levée des obstacles, tarifaires ou non, aux échanges de biens et services environnementaux

147

Le champ des négociations de Doha

Les sujets de Singapour 5/5

- investissements,
- concurrence,
- transparence dans les marchés publics,
- facilitation du commerce.

148

L'échec de la Conférence de Cancun (septembre 2003)



- Coalition des pays émergents (G21)
- Blocage sur les questions agricoles et les « sujets de Singapour »

149

La reprise des négociations

Genève, 31/7/2004; sujets de Singapour

- Ouverture de négociations sur la « facilitation des échanges »
- Abandon des travaux sur les autres « sujets de Singapour » : Liens entre commerce et investissement, Interaction du commerce et de la politique de la concurrence et Transparence des marchés publics

150

La reprise des négociations

Genève, 31/7/2004; Agriculture

- Réductions et plafonnement du soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges
- Élimination progressive des subventions à l'exportation
- Baisse des tarifs douaniers

151

La Conférence ministérielle de Hong Kong (décembre 2005)

- Poursuite des négociations
- Fin des subventions à l'exportation dans l'agriculture en 2013
- Engagements sur le coton

152

L'enlisement des négociations

- Polarisation autour de trois grands « leaders » : USA, UE, émergents (Brésil, Inde)
- Polarisation autour de 3 grands thèmes
 - ➡ Soutiens internes à l'agriculture
 - ➡ Abaissement des droits de douane dans l'agriculture
 - ➡ Libéralisation des produits industriels et des services

153

Suspension des négociations

(27 juillet 2006)

Échec des négociations de juin-juillet 2006 et suspension des négociations

J'ai estimé que la seule voie possible que je pouvais recommander était de suspendre les négociations pour l'ensemble du Cycle

Je n'ai pas proposé de nouvelles dates limites ni de date pour la reprise de l'activité dans les groupes de négociation et je ne pense pas qu'il soit possible de le faire aujourd'hui. Les négociations ne pourront reprendre que lorsque les conditions nécessaires à de nouveaux progrès seront réunies et il faudra pour cela une évolution des positions, actuellement trop bien ancrées. Il est clair que la balle est dans le camp des Membres.

Pascal Lamy, 27/06/2006

154

Avenir du cycle de Doha

- Moindre adhésion au libre échange
- Échéances : élections (Brésil, Etats-Unis, France,...)
- Délai de la Trade Promotion Authority (TPA)

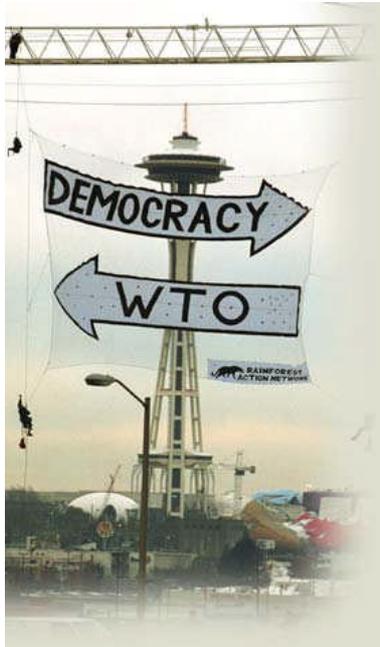
155

L'OMC : une organisation contestée



- Défendrait l'idéologie du libre-échange
- Remettrait en cause la souveraineté des États
- Bénéficierait de pouvoirs exorbitants

156



L'OMC : une organisation contestée

- L'OMC a-t-elle un fonctionnement démocratique ?
- L'OMC favorise-t-elle la démocratie ?

157

La défense de l'OMC

- L'OMC défend moins l'« idéologie » du libre-échange que des règles du jeu internationales
- L'OMC ne peut formellement rien imposer aux États.
- La règle du consensus –droit de veto pour tous- introduit une symétrie qui atténue l'inégalité des rapports de force

158

La défense de l'OMC

- L'OMC est une « petite » organisation incapable matériellement et institutionnellement de diriger le Monde.
- Les décisions ne peuvent être prises que par des États légitimes
- La démocratie n'est pas un critère d'adhésion à l'OMC (principe de non ingérence)

159

La mort de l'OMC ?

- L'OMC ne régule qu'une partie des échanges. Sont exclus (plus ou moins) : l'armement, l'énergie, le commerce intra-firmes, les achats publics, ...
- Le principe de la nation la plus favorisée est de moins en moins appliqué : accords préférentiels, système généralisé de préférence

160

La mort de l'OMC ?

- Blocage des procédures de négociation
- La règle du consensus ne permet plus de prendre des décisions



L'OMC limitée au règlement des différends ?



Faut-il s'attendre à une prolifération d'accords bilatéraux ou régionaux ?

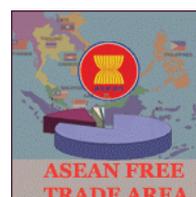
161

Section 2 Les accords de préférence

Exceptions à la clause de la nation la plus favorisée

162

Les accords de préférence



163

Les différentes formes d'accords de préférence

- Accords non réciproques (accords de Lomé, Système Généralisé de Préférence)
- Zones de libre-échange
- Union douanière
- Marché commun
- Zones monétaires

164

Les tolérances de l'OMC à l'égard des accords régionaux

- L'article XXIV du GATT
- La clause d'habilitation
- L'article V du GATS.
- Les dérogations (*waivers*)

165

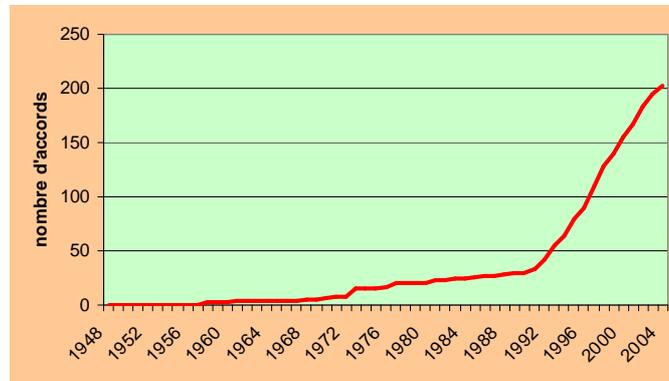
Nature des accords notifiés à l'OMC

(mis en œuvre au 22 novembre 2005)

- **Zone de libre-échange** : **120** - AELE (pays européens non UE), ALENA, états-Unis-Israël, différents accords de l'UE avec les pays euro-méditerranéens, le Mexique, etc.
- **Union douanière et/ou Marché commun** : **11** (Union Européenne, Mercosur, Caricom (Caraïbes), Union Européenne/Chypre, Malte, Turquie, etc.)
- **Autres** : **22** (ASEAN : pays du sud-est asiatique, Communauté andine)
- **Accords préférentiels sur les services** : **33** (Canada-Chili, UE avec pays euro-méditerranéens)

166

Accords commerciaux régionaux en vigueur, selon la date de leur notification au GATT/à l'OMC



- Explosion récente des accords régionaux
- Due surtout à l'éclatement du bloc socialiste et la multiplication des accords de l'UE

167

Exemples d'accords récents (date de mise en œuvre; OMC)

United States — Jordan	17-déc-01
EC - Chile	1-févr-03
United States - Singapore	1-janv-04
Thailand - Australia	1-janv-05
United States - Australia	1-janv-05
EC-Chile	1-mars-05
Japan - Mexico	1-avr-05
Turkey - Morocco	1-janv-06
United States - Morocco	1-janv-06
Dominican Rep.-Central America-United States	01-mars-06
Republic of Korea - Singapore	2-mars-06

168

Évolution des accords « régionaux »

- Ils sont de moins en moins régionaux
- Ils ne concernent plus toujours des pays voisins
- Ils impliquent plus souvent des pays à niveaux de développement différents
- Ils ne se limitent pas à l'abaissement des tarifs traitent de sujets exclus à l'OMC : investissement, normes de travail, environnement



Ils apparaissent de plus en plus comme un substitut et une alternative à l'OMC

169

La généralisation des accords « régionaux »

« Les ACR, qui comprennent des accords de libre-échange bilatéraux entre des pays qui ne se trouvent pas dans la même région, sont si répandus que tous les Membres de l'OMC, sauf un, sont maintenant parties à un ou plusieurs ACR.

On estime que plus de la moitié du commerce mondial s'effectue maintenant dans le cadre d'ACR.

...

En fait, à ce jour, on n'est parvenu à un consensus sur la compatibilité avec les règles de l'OMC que dans un seul cas: l'union douanière entre la République tchèque et la République slovaque après la partition de la Tchécoslovaquie. »

Pascal Lamy, 10 juillet 2006

170

Section 3

Les politiques commerciales nationales

- La politique commerciale américaine
- La politique commerciale de l'Union européenne

171

Les institutions de la politique commerciale américaine

Le « check and balance »

- L'exécutif et le Congrès : Trade Promotion Authority (*ex-fast track*)
- L'USTR (*U.S. Trade Representative*)
- USITC (US International Trade Commission)
- Department of Commerce

172



Le Congrès

- Responsabilité constitutionnelle de la politique commerciale
- Vote les lois commerciales (*Trade Acts*) et la *Trade Promotion Authority*
- Ratifie les accords commerciaux

173

Le Président



- Prérogatives établies par les Trade Acts
- Droit de veto sur les Trade Acts
- Négocie les accords internationaux
- Peut prendre certaines sanctions

174

L'USTR



Susan C. Schwab

- Mène les négociations commerciales
- Initie des procédures contre les pratiques déloyales (section 301)

175

L'USITC



Intervient préalablement à certaines mesures de protection (clauses de sauvegarde, anti-dumping,...) pour établir la réalité du préjudice des importations visées

176

Department of Commerce



- Enquête sur la réalité des pratiques déloyales et les évalue (dumping, subventions,...)
- Statistiques

177

Les mesures unilatérales des Etats-Unis ^{1/2}

- La « section 301 » : vise toute pratique « *déraisonnable, injustifiable ou discriminatoire et qui réduirait ou mettrait en difficultés le commerce américain* »



Objectif de promotion des exportations

178

Les mesures unilatérales des Etats-Unis ^{2/2}

- La « super 301 » vise l'ensemble des pratiques déloyales : négociations « obligatoires » et sanctions éventuelles.
- La « Spéciale 301 » concerne le respect des droits de propriété intellectuelle.
- Le Titre VII vise les politiques discriminatoires en matière de marchés publics.

179

Un unilatéralisme commercial limité par l'OMC

- Certains domaines sont maintenant couverts par l'OMC (propriété intellectuelle, marchés publics,...)
- L'OMC a le monopole du règlement des différends et sanctionne les pays qui se feraient « justice eux-mêmes »

180

L'Europe : une politique commerciale commune

Article 113 du Traité de Rome (nouvel article 133 du Traité d'Amsterdam)

- La Commission propose les positions de l'Union et négocie bilatéralement ou multilatéralement
- Le Conseil des Ministres donne des directives de négociations, approuve (ratifie) ou désapprouve les Accords

181

Prise de décision (article 133)

- 4. Dans l'exercice des compétences qui lui sont attribuées par le présent article, **le Conseil statue à la majorité qualifiée.**
- 5. Le Conseil, **statuant à l'unanimité** sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, peut étendre l'application des paragraphes 1 à 4 **aux négociations et accords internationaux concernant les services et les droits de propriété intellectuelle dans la mesure où ils ne sont pas visés par ces paragraphes**

182

La Direction générale du Commerce



Peter Mandelson

- Conduit les négociations commerciales bilatérales et multilatérales
- Instruit les plaintes (antidumping, antisubventions,...) et propose les sanctions

183

L'administration de la protection conditionnelle

Les actions anti-dumping

- Article VI du GATT "*les parties contractantes reconnaissent que le dumping, qui permet l'introduction des produits d'un pays sur le marché d'un autre pays à un prix inférieur à leur valeur normale, est condamnable s'il cause ou menace de causer un préjudice important à une production établie d'une partie contractante ou s'il retarde sensiblement la création d'une production nationale.*"

184

Les États peuvent imposer des droits antidumping

- **Existence d'un dumping**
- **Préjudice pour l'industrie nationale**
- **Droit antidumping au plus égal à la marge de dumping**

Marge de dumping

=

valeur normale - prix sur le marché d'exportation.

185

Les causes du dumping

Discrimination des prix



Prix le plus bas sur le marché où l'élasticité de la demande est la plus forte
(en général le marché d'exportation)

Dans la **théorie « libérale »** du commerce international le pays importateur « gagne » au dumping. Il accroît ses gains de l'échange. Les droits antidumping répondent au « lobbying » des producteurs nationaux.

Dans l'**approche « mercantiliste »** le dumping, surtout s'il porte sur des biens finals, est une pratique « déloyale » qui entrave le développement industriel

186

Le dumping prédateur

Le dumping est une pratique de prix prédateur qui vise à évincer les firmes concurrentes pour s'imposer comme monopole

Réponse libérale

- ➡ politique de la concurrence plutôt que politique commerciale
- ➡ Les cas de prix prédateurs sont rares car c'est une stratégie non soutenable

Mais : économies de réseau, subventions croisées,...

187

Procédure de l'anti-dumping

Procédure aux USA

Préjudice : **USITC**
Existence et marge
de dumping : **DOC**

Procédure dans l'UE

Commission
(Direction du commerce)
Adoption par le
Conseil des Ministres
(majorité qualifiée)

188

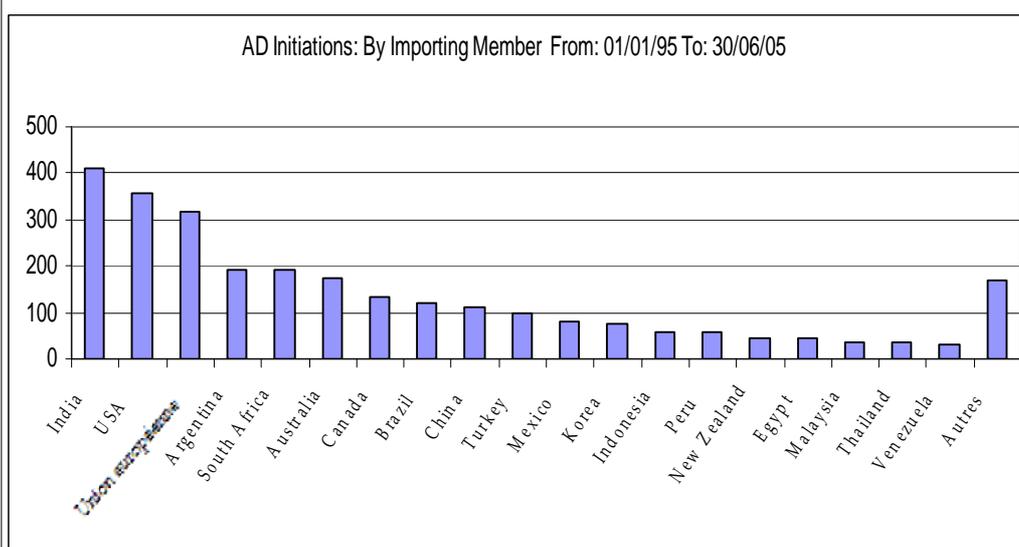
Procédure de l'anti-dumping

- Détermination **provisoire** du préjudice et du dumping (ou de la subvention) qui mène à l'adoption d'une mesure provisoire ou à l'arrêt de la procédure.
- Détermination **définitive** qui conclut la procédure par le rejet ou l'adoption de mesures définitives

189

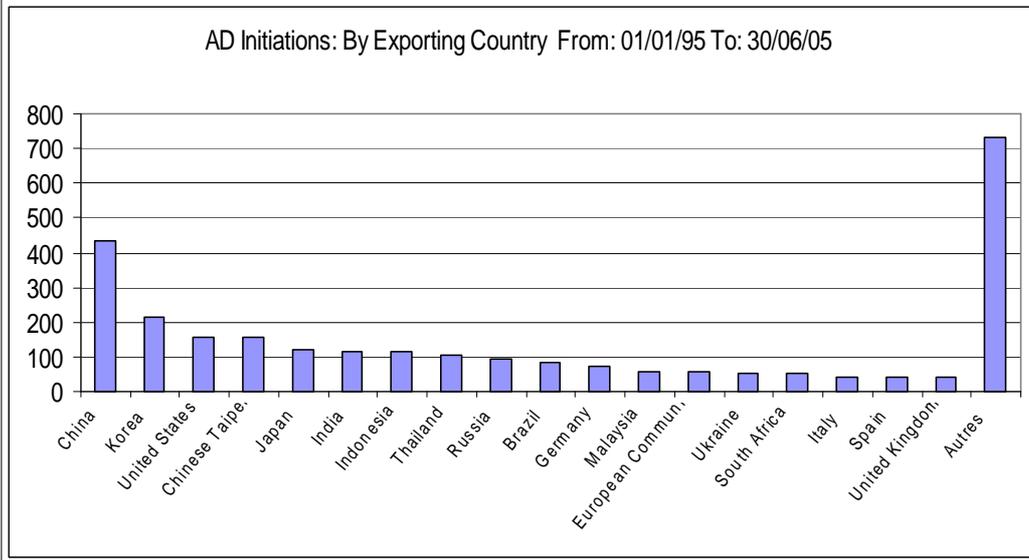
Mesures antidumping

par pays importateur 1995-30 juin 2005 (OMC)



Les pays exportateurs soumis à des mesures antidumping

1995-30 juin 2005 (OMC)



Critiques des procédures

Marge de dumping = valeur normale - prix sur le marché d'exportation

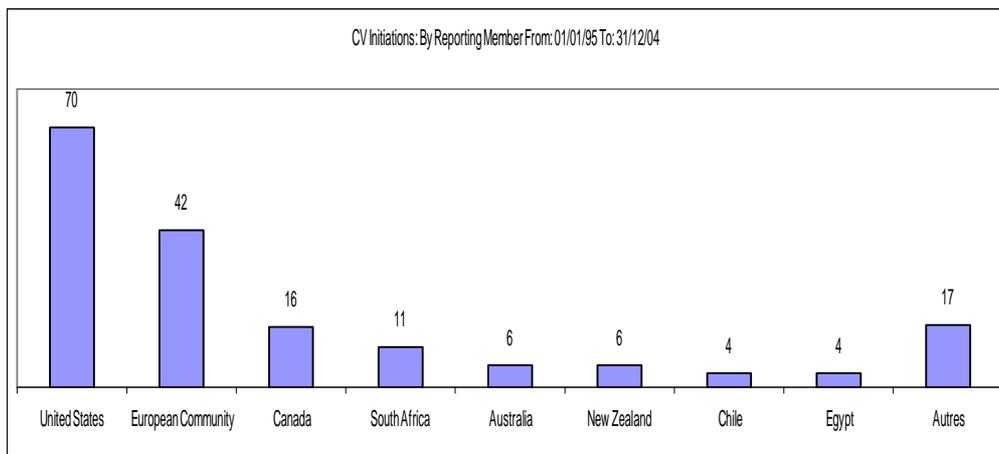
- Manipulations sur la valeur normale (taux de change, modes d'évaluation,...)
- Manipulations sur l'évaluation du prix à l'exportation (coûts de transport, date de prise en compte, évaluation de la marge,...)

Les droits compensateurs

Droit spécial perçu en vue de neutraliser toute prime ou subvention accordée, directement ou indirectement, à la fabrication, à la production ou à l'exportation d'un produit

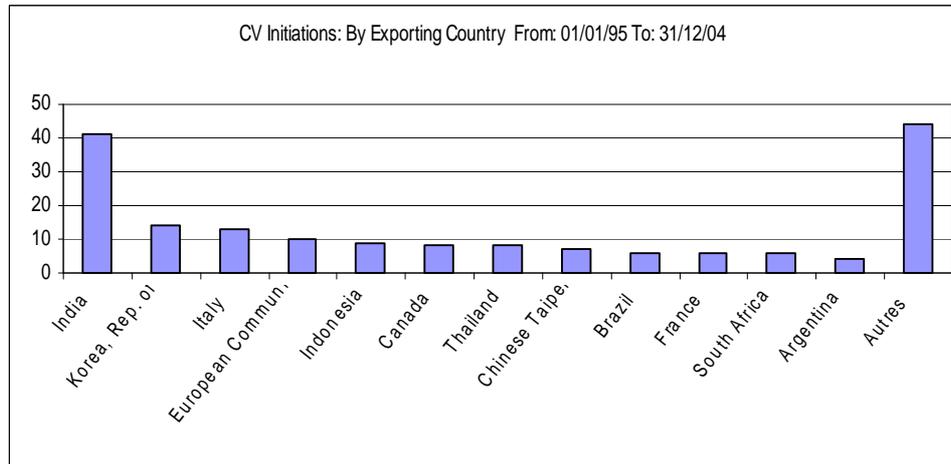
193

Droits compensateurs – Pays plaignants



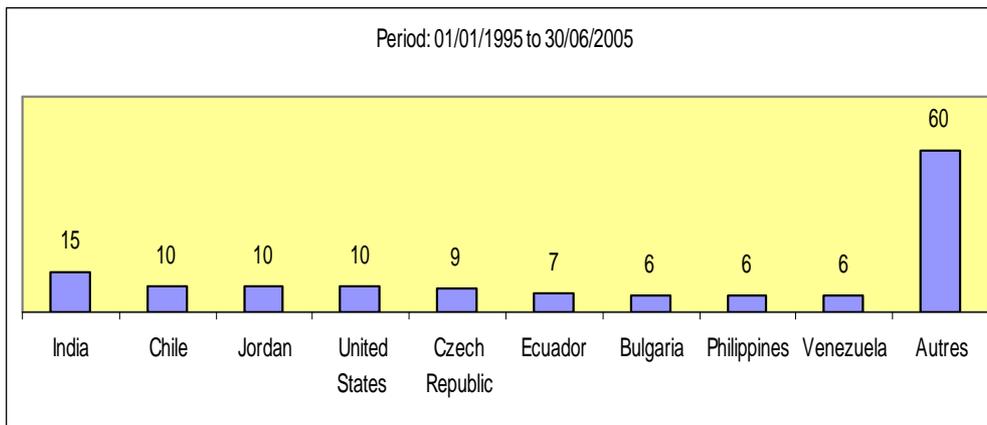
194

Droits compensateurs – Pays exportateurs



195

Clauses de sauvegarde Pays initiateurs



196

Antidumping / Clauses de sauvegarde

- Mise en cause de pratiques « déloyales »
 - Vise les entreprises : « discriminatoires » par nature
 - Mais contraintes plus fortes (dumping+préjudice)
- Possibles même sans pratiques déloyales
 - Vise l'ensemble des importations (non discrimination) mais exonérations
 - Compensations pour les pays exportateurs

197

Chapitre 5

Relations monétaires et financières internationales



198

Plan

- Grille d'analyse : l'interdépendance des agrégats
- Les régimes monétaires depuis Bretton Woods
- Les institutions de Bretton Woods et les autres institutions
- L'endettement des PVD

199

Section 1

Grille d'analyse
L'interdépendance des
agrégats

200

Equilibres en économie fermée

1/4

Le revenu est la somme de la consommation, de l'investissement, des dépenses gouvernementales

$$Y = C + I + G$$

201

Equilibres en économie fermée

2/4

Le revenu disponible est égal au revenu moins les impôts

$$Y_d = Y - T \text{ soit } Y = Y_d + T$$

202

Equilibres en économie fermée

3/4

L'épargne est la différence entre le revenu disponible et la consommation

$$S = Y_d - C = Y - T - C$$

ou encore:

$$Y = S + T + C$$

203

Equilibres en économie fermée

4/4

$$Y = C + I + G = S + T + C$$



$$I + G = S + T$$



$$G - T = S - I$$

204

Équilibre en économie ouverte

1/3

$$\checkmark Y + IM = C + I + G + EX$$

$$\checkmark \text{comme } Y = S + T + C$$

$$\checkmark S + T + IM = I + G + EX$$

205

Équilibre en économie ouverte

2/3

- Balance des transactions courantes :

$$TC = EX - IM.$$

- Si KE : entrées de capitaux, KS : sorties de capitaux et ΔR : variation des réserves (ΔR négatif signifie une augmentation des réserves),

$$EX - IM = KS - KE + \Delta R$$

206

Équilibre en économie ouverte

3/3

$$(S - I) - (G - T) = EX - IM = KS - KE + \Delta R$$

207

Équilibre mondial 1/3

$$\Sigma(S - I) = \Sigma(G - T)$$

- L'épargne mondiale excédentaire finance le déficit budgétaire "mondial"
(ou l'excédent budgétaire mondial finance l'investissement non financé par l'épargne).

208

Équilibre mondial 2/3

$$\Sigma EX = \Sigma IM \text{ ou } \Sigma EX - \Sigma IM = 0$$

- La balance commerciale (ou la balance courante) du monde est nécessairement équilibrée. En conséquence tous les pays ne peuvent être excédentaires ou déficitaires en même temps. L'excédent des uns a pour exacte contrepartie le déficit des autres.

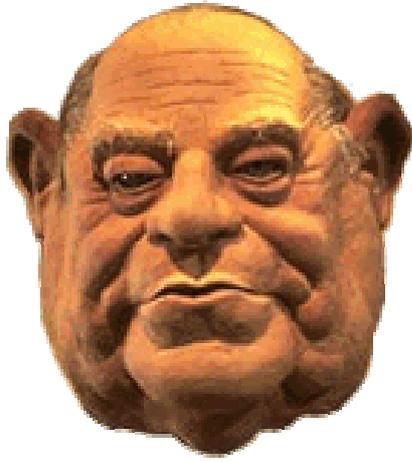
209

Équilibre mondial 3/3

$$\Sigma KE = \Sigma KS \text{ ou } \Sigma KE - \Sigma KS = 0$$

Les entrées de capitaux des uns sont les sorties des autres

210



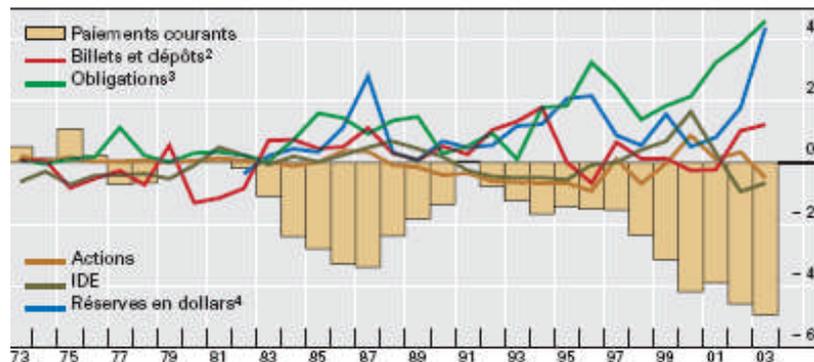
Raymond Barre

*La France
ne doit pas
vivre au-
dessus de ses
moyens*

211

...Mais les États-Unis, oui

États-Unis : déficit des paiements courants et son financement¹
En % du PIB



¹ Les variables de financement sont exprimées en flux nets. ² Hors prêts interbancaires. ³ Avoirs des banques centrales compris. ⁴ Variation des avoirs des banques centrales en dollars.

Sources : FMI ; données nationales ; BRI.

Graphique V.6

Section 2

Les régimes monétaires depuis Bretton Woods

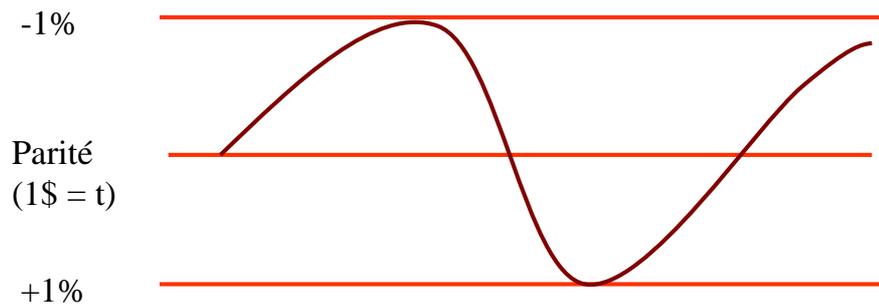
213

Rappel du système de Bretton Woods

- Un système de monnaies convertibles et de change fixe ...
- ancré sur le dollar
- défendu par les autres pays du système
- Par des interventions sur le marché des changes
- Et l'aide éventuelle du FMI

214

Le système de change de Bretton Woods



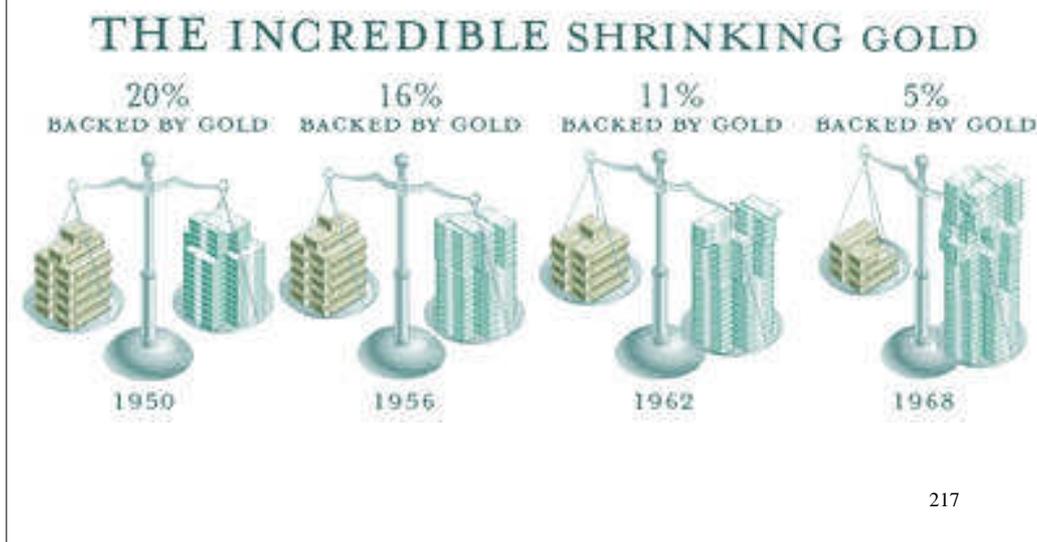
215

La crise du système de Bretton Woods

- Déficit de la balance commerciale américaine impliquant l'émission de dollars
- Tensions sur le marché des changes et de l'or
- Baisse de la couverture en or

216

La chute des réserves d'or américaines



Le dilemme de Triffin



Robert Triffin

Soit les États-Unis mènent une politique interne équilibrée mais la création de monnaie internationale, est insuffisante.

Soit les États-Unis fournissent le Monde en dollars. Mais ils doivent accepter un déficit de leur balance courante ou exporter des capitaux.

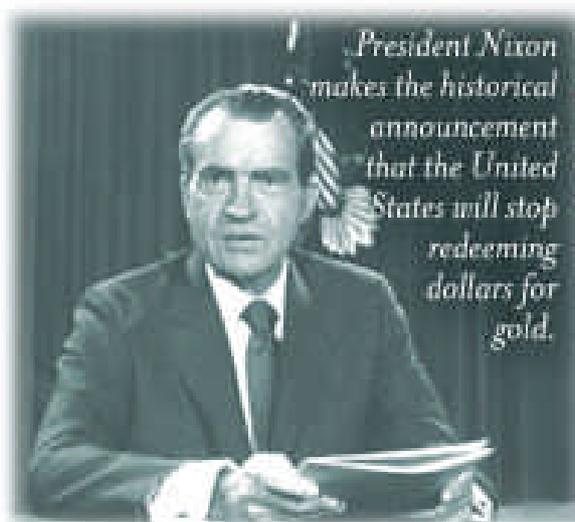
218

La création des Droits de Tirages Spéciaux (DTS)

- Décidée à la conférence annuelle du FMI de Rio en 1967. Amendement aux statuts du FMI en 1969
- Actifs de réserve : 1 DTS pour 1/35 d'once d'or
- Créés et détruits *ex nihilo* sur simple décision adoptée (majorité de 85 %)
- Circulent entre les banques centrales, le FMI et la Banque des Règlements Internationaux.
- Première allocation de DTS à partir de 1970 pour un montant de 10 milliards de DTS,

219

La fin du système de Bretton Woods



220

Nature des régimes de change

30 avril 2005 (source : FMI, rapport annuel, table II-13)

- Pays n'ayant pas de monnaie officielle distincte (dont zone-franc, euro) : 41
- Caisse d'émission (currency board) : 7
- Autre régime de parité fixe : 42
- Flottement à l'intérieur d'une marge de fluctuation (dont MC2): 5
- Parités mobiles (crawling peg) : 5
- Bande de fluctuation mobile : 6
- Flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change : 52
- Flottement indépendant : 34

221

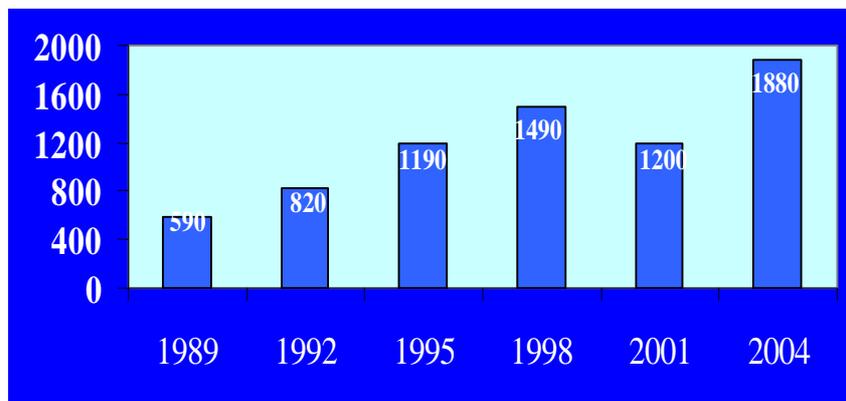
Les conséquences du flottement des « grandes » monnaies

- Possibilité de préserver l'autonomie des politiques monétaires et la libre circulation des capitaux (triangle de Mundell)
- La libre circulation des capitaux a permis une réallocation de l'épargne des pays excédentaires (Japon, Chine) vers les pays déficitaires (Etats-Unis)
- Forte volatilité des taux de change

222

La financiarisation du taux de change

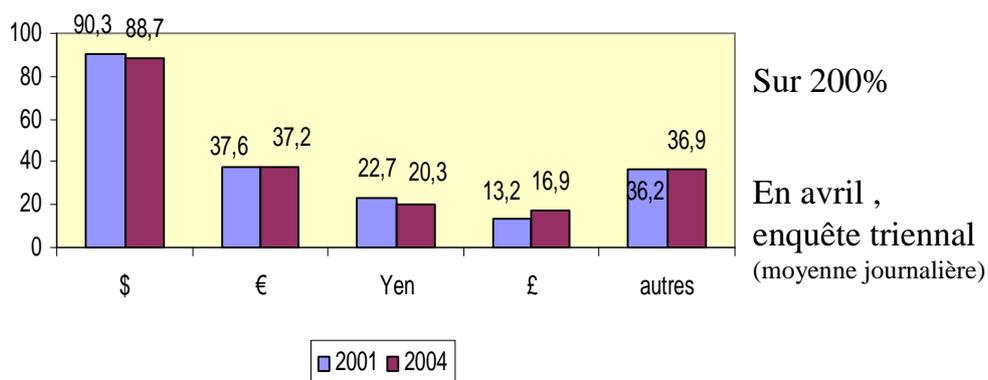
Transactions journalières sur le marché des changes (milliards de \$)
Avril, enquête triennale



Banque des Règlements Internationaux

223

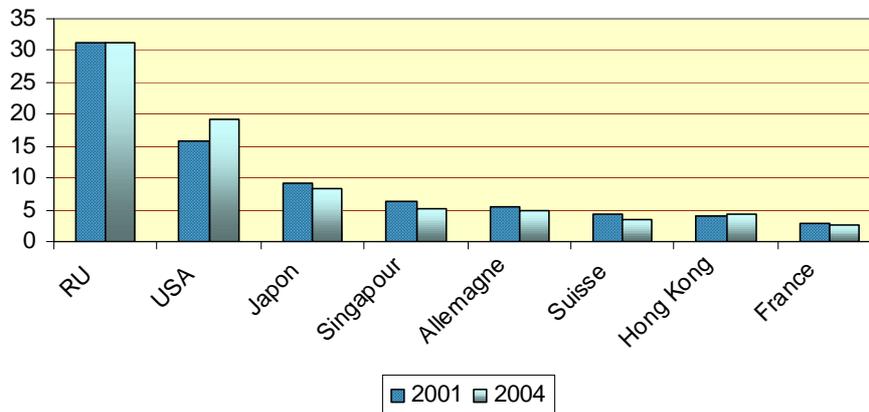
Part des monnaies dans les transactions sur le marché des changes



BRI

224

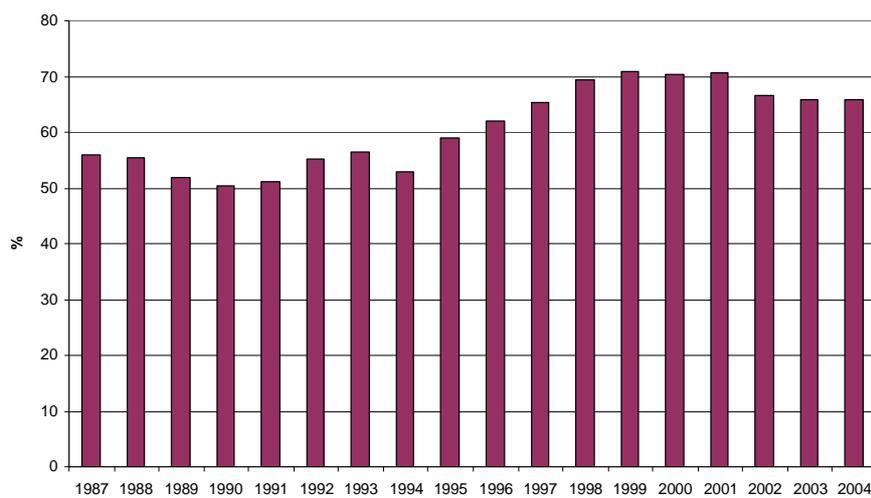
Localisation des transactions sur le marché des changes



BRI

225

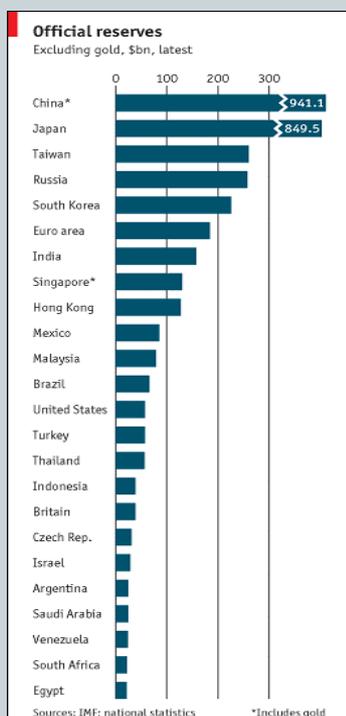
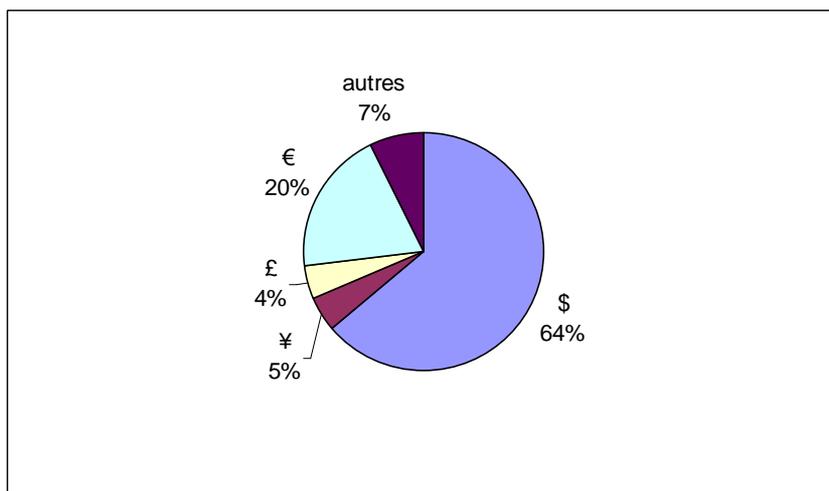
Part du dollar dans les réserves mondiales (en %)



Rapports annuels du FMI (table I-2)

226

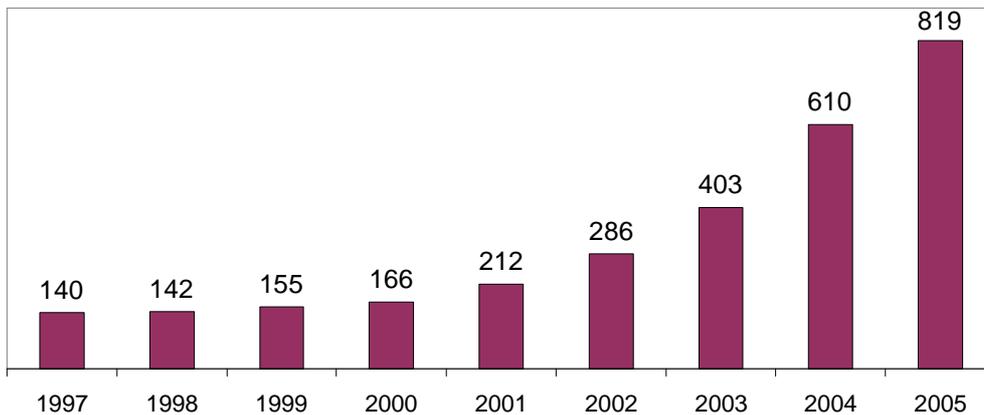
Part des monnaies dans les réserves officielles (31/12/2003, FMI)



Réserves officielles (2005)

228

Réserves officielles de la Chine (milliards de dollars)



229

Conséquences de la domination du dollar



- Couverture
« gratuite » contre les
risques de change
- Dette libellée en
dollars
- Forte autonomie de la
politique monétaire

230

La création de l'euro



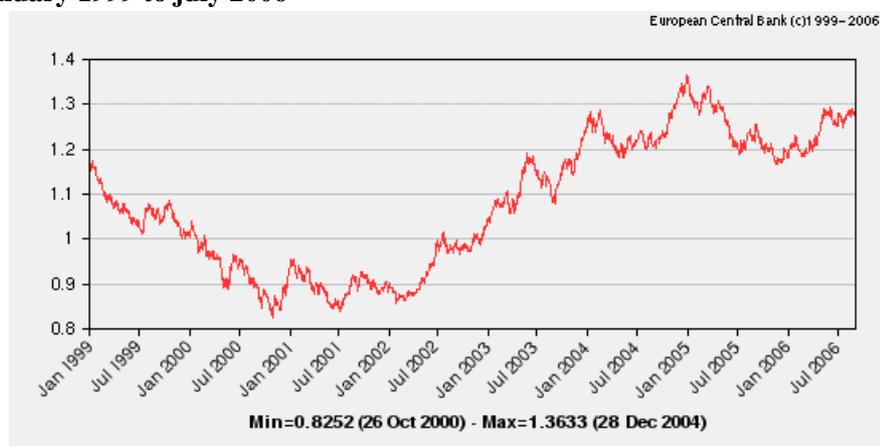
- Création : janvier 1999
- Douze pays
- Forte dépréciation de l'euro par rapport au dollar depuis 1999, puis rebond
- Environ 20% des réserves mondiales

231

L'instabilité des changes

cours €/ \$

January 1999 to July 2006



232

Section 3

Les institutions de Bretton Woods et les autres organisations

233

Les institutions de Bretton Woods

- **Le Fonds Monétaire
International**
- **La Banque Mondiale**

*Le siège de ces deux organisations est
situé à Washington D.C.*

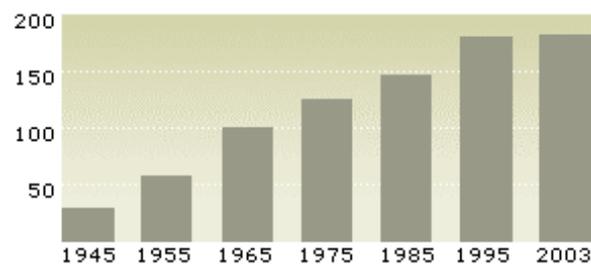
234

Le FMI



Rodrigo de Rato
y Figaredo

- 184 pays membres.
- Les organes dirigeants du FMI sont le Conseil des gouverneurs, le Comité monétaire et financier international et le Conseil d'administration.
- Directeur général : Rodrigo de Rato (Esp.).
- Environ 2.650 personnes; 140 pays.



Les fonctions du FMI

- **La surveillance**
- **L'aide financière**
- **L'assistance technique**

FMI : Les organes de Direction ^{1/2}

- **Conseil des gouverneurs** : ministres des finances ou des gouverneurs; Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale.
- **Comité monétaire et financier international** : 24 gouverneurs qui représentent des pays ou groupes de pays correspondant à ceux qui siègent au Conseil d'administration. Deux réunions par an.

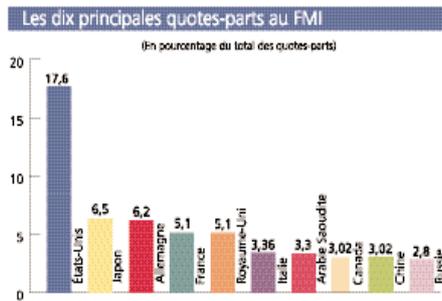
237

FMI : Les organes de Direction ^{2/2}

- **Conseil d'administration**. 24 administrateurs représentant les 184 pays membres du FMI. Responsable de la conduite des affaires courantes de l'institution (3 séances officielles par semaine).
Huit administrateurs représentent un seul pays : Allemagne, Arabie Saoudite, Chine, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni et Russie.
- **Directeur général**. Le Directeur général est directeur des services du FMI et préside le Conseil d'administration qui le nomme (un Européen, traditionnellement).

238

Les quote-parts



Les Etats-Unis disposent de 17,6% des quotas et donc des droits de vote

- 25% des quotas doivent être versés en monnaie étrangère
- Détermine les droits de vote
- Majorité de 85% pour certaines décisions qui confère un droit de veto aux Etats-Unis
- Pas de représentation de l'UE ou de l'euroland

239

Les DTS

- Les membres du FMI peuvent utiliser les DTS entre eux, avec 16 détenteurs «institutionnels» de DTS ou avec le FMI
- Le DTS est l'unité de compte du FMI
- La valeur du DTS est fixée chaque jour sur la base d'un panier de quatre grandes monnaies : le dollar, l'euro, la livre sterling et le yen
- Le FMI a alloué 21,4 milliards de DTS. La dernière allocation a eu lieu en 1981

240

La Banque Mondiale

5 organisations

- **Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)**
- **Association internationale de développement (IDA)**
- **Société financière internationale (SFI)**
- **L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA)**
- **Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements**

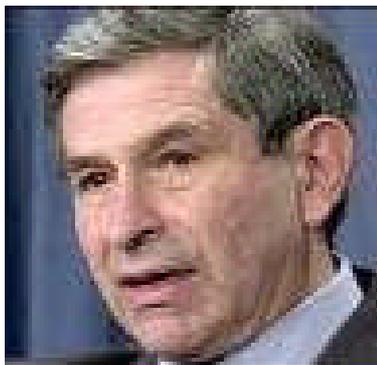
241

Fonctions de la Banque Mondiale

- Banque dont les actionnaires sont les États (ce qui détermine les droits de vote)
- Accorde des prêts au secteur public à des taux d'intérêt normaux
- La SFI accorde des prêts au secteur privé
- L'IDA accorde des prêts concessionnels

242

Banque Mondiale : les organes de Direction



Paul Wolfowitz

- Calqués sur ceux du FMI (assemblée générale commune, mêmes administrateurs...)
- Le Directeur général est un Nord-Américain (actuellement James D. Wolfensohn)
- 184 pays membres
- Environ 10 000 employés (dont 8000 à Washington)

243

Le consensus de Washington

• *Discipline budgétaire.*

Des déficits importants et durables favorisent l'inflation et la sortie de capitaux. Les gouvernements doivent donc les maintenir au minimum.

• *Priorité des dépenses publiques*

Les subventions doivent être réduites ou éliminées. Les dépenses gouvernementales seront réorientées vers l'éducation, la santé et le développement des infrastructures

• *Réforme fiscale*

L'assiette fiscale sera large et le taux marginal d'imposition modéré.

• *Encourager les investissements directs étrangers*

244

Le consensus de Washington (suite)

- *Taux d'intérêt*
 - Les marchés financiers domestiques doivent déterminer les taux d'intérêt. Un taux d'intérêt réel positif décourage l'évasion des capitaux et augmente l'épargne.
- *Taux de change*
 - Les pays en développement doivent adopter un taux de change compétitif qui encourage les exportations en les rendant moins chères à l'exportation
- *Libéralisation commerciale*
 - Les tarifs seront minimisés et ne devront jamais être appliqués aux biens intermédiaires exigés pour produire les exportations.

245

Le consensus de Washington (suite et fin)

- *Privatisation*
 - Une industrie privée fonctionne plus efficacement parce que les dirigeants ont une responsabilité ou un intérêt dans les profits. Les firmes nationalisées devront être privatisées.
- *Dérégulation*
 - Une régulation publique excessive peut promouvoir la corruption et la discrimination à l'encontre des petites entreprises qui ont un moindre accès aux sommets de la bureaucratie. Les gouvernements doivent déréguler l'économie.
- *Droits de propriété*
 - Les droits de propriété doivent être renforcés. Des lois faibles et un système judiciaire faible réduisent l'incitation à épargner et à accumuler de la richesse.

246

Les autres banques de développement

- Les Banques régionales de développement (banque inter-américaine; banque asiatique; banque africaine)
- La Banque européenne d'investissement (BEI)
- La Banque européenne de Reconstruction et de Développement (BERD)

247

Les autres organisations concurrentes

- Le G-7/G-8
- La Banque des Règlements internationaux (BRI)

248

Le G-7/G-8



- Le sommet des chefs d'État et de gouvernement
- Le forum interministériel

249



Le G20

- Création en décembre 1999
- Forum informel destiné à promouvoir le dialogues entre pays développés et émergents sur les questions monétaires et financières internationales.
- Ministres des finances et gouverneurs des banques centrales de 19 pays (+ UE): G8+Argentine, Australie, Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Corée, Mexique, Arabie-Saoudite, Afrique du Sud, Turquie.
- Rencontre annuelle

250

La Banque des Règlements Internationaux



- « Banque des banquiers centraux »
- Fondée en 1930, installée à Bâle
- Capital détenu par 32 banques centrales
- Veille à la stabilité financière (G-10)

251

Le comité de Bâle

- La BRI assure également le secrétariat du **Comité de Bâle** pour la supervision bancaire
- A la suite de l'accord de 1988, les pays du G-10 ont adopté des règles qui obligent les banques internationales à disposer, en 1992, de fonds propres au moins égaux à 8% des risques pondérés
- En juin 1999, une procédure de révision a été engagée. Il devrait s'appliquer d'ici 2004

252

Section 4

Endettement et financement des pays en développement

253

A l'origine de la dette (années 1970)

- Abondance de liquidités et taux d'intérêts faibles
- Concurrence inter-bancaire pour accorder des prêts aux États (notamment pétroliers)
- Besoin de financement des infrastructures et des entreprises publiques

254

A l'origine de la crise (années 1980)

- Durcissement de la politique monétaire américaine provoquant :
 - La hausse des taux d'intérêt
 - La hausse du dollar
- Récession du début des années 1980
- Echec des projets de développement
- Chute du prix des matières premières et du pétrole

255

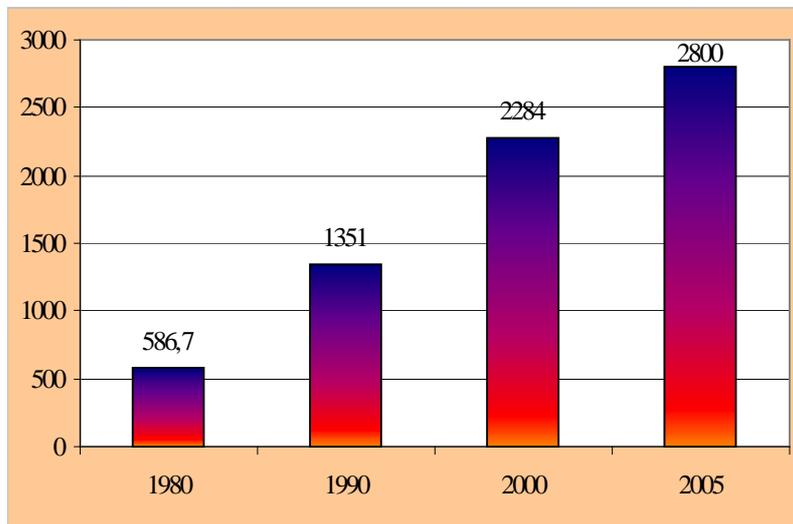
La perpétuation de la crise

- Mauvaise maîtrise des dépenses publiques (Amérique latine)
- Persistance du sous-développement (Afrique)
- Crises financières impliquant le recours à la dette (Asie)
- Semi-échecs des « politiques d'ajustement structurel »

256

Stock d'endettement total

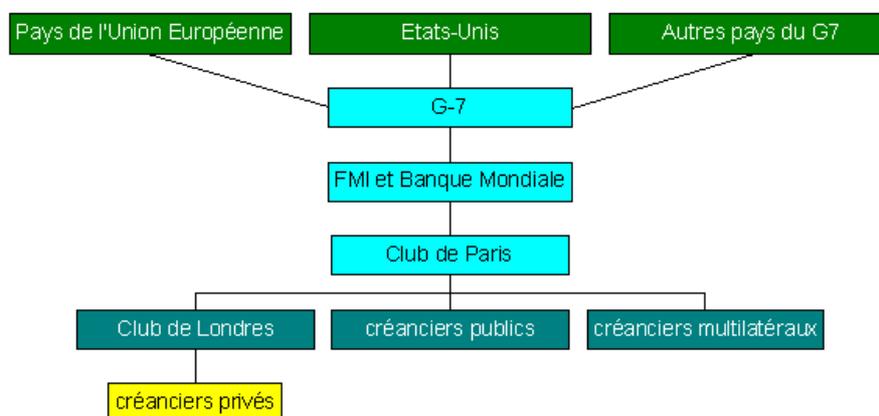
(milliards de US \$)



Banque Mondiale

257

Le traitement de la dette



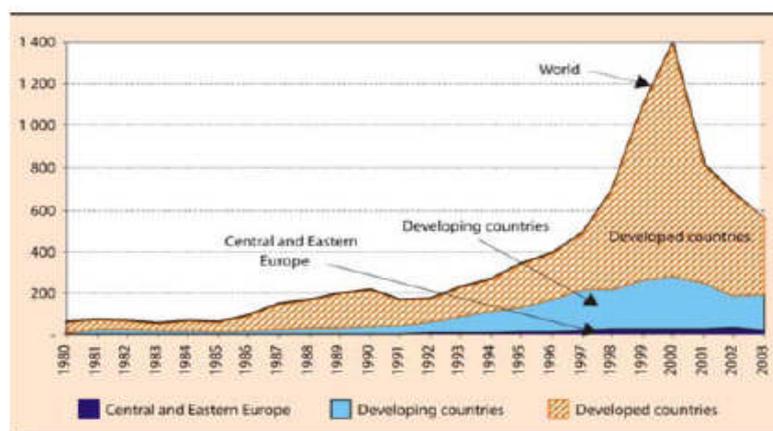
258

Les alternatives à la dette dans le financement des PVD

- Les investissements directs
- L'aide au développement

259

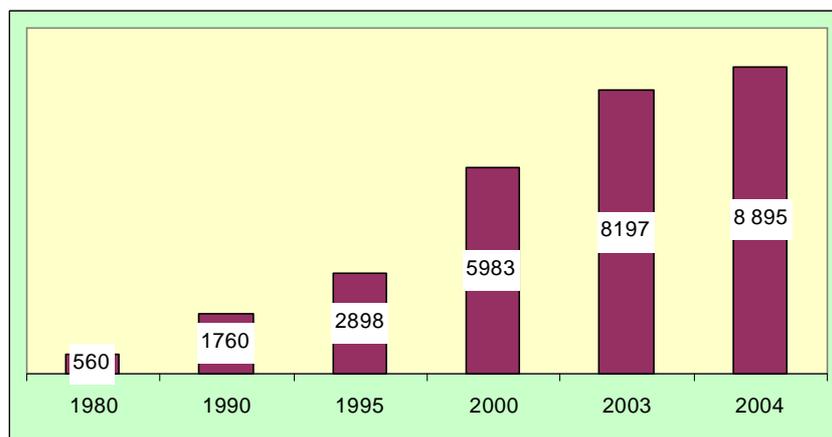
Les flux d'investissement directs (entrants, milliards de dollars)



CNUCED, World Investment Report, 2004

260

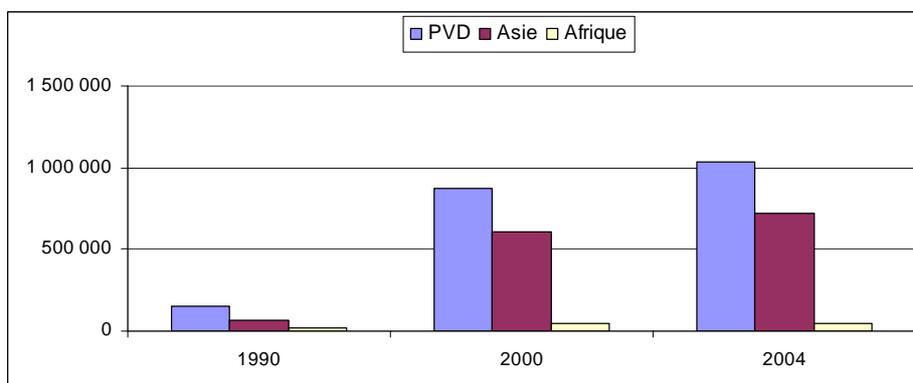
Le stock d'IDE à l'extérieur (Monde; milliards \$)



CNUCED, World Investment Report, 2004

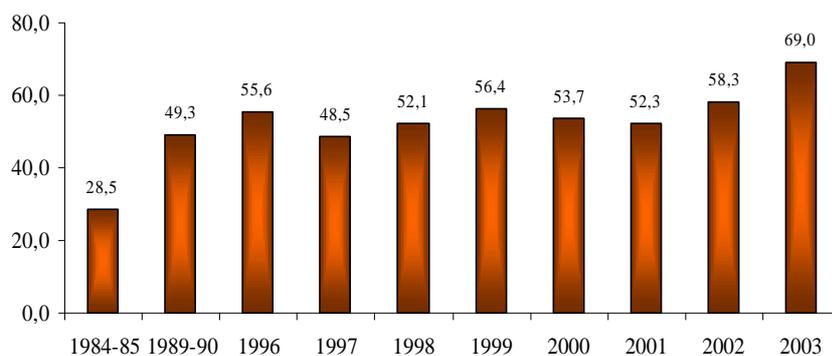
261

Le stock d'IDE à l'intérieur (PVD; millions \$)



262

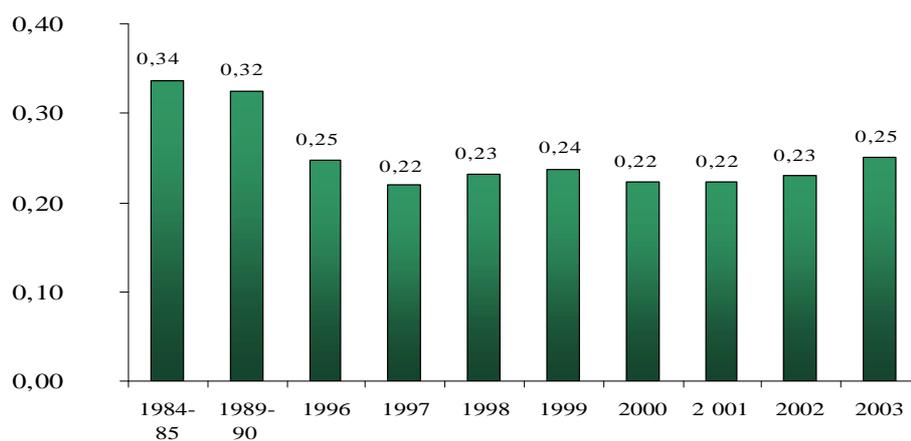
Aide au développement (CAD, milliards de dollars)



CAD

263

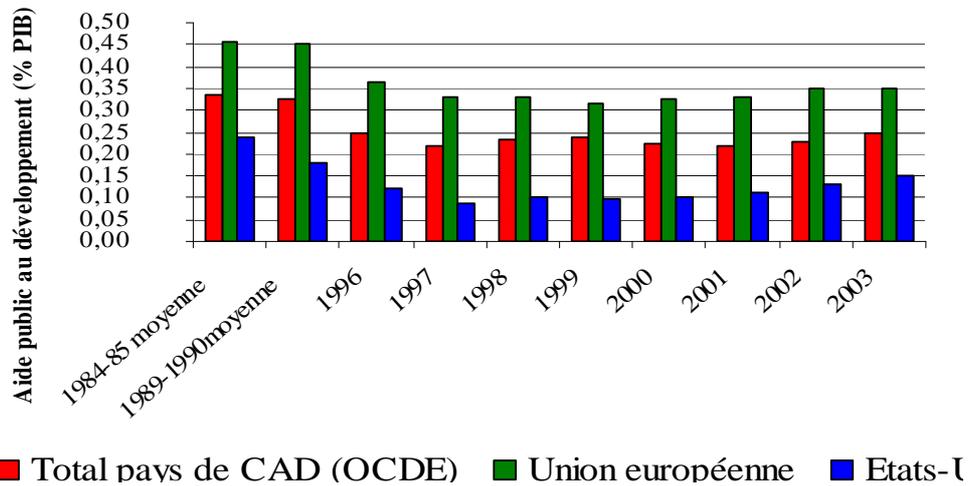
Aide au développement (CAD, en % du PIB)



CAD: <http://www.oecd.org/dataoecd/52/9/1893143.xls>

264

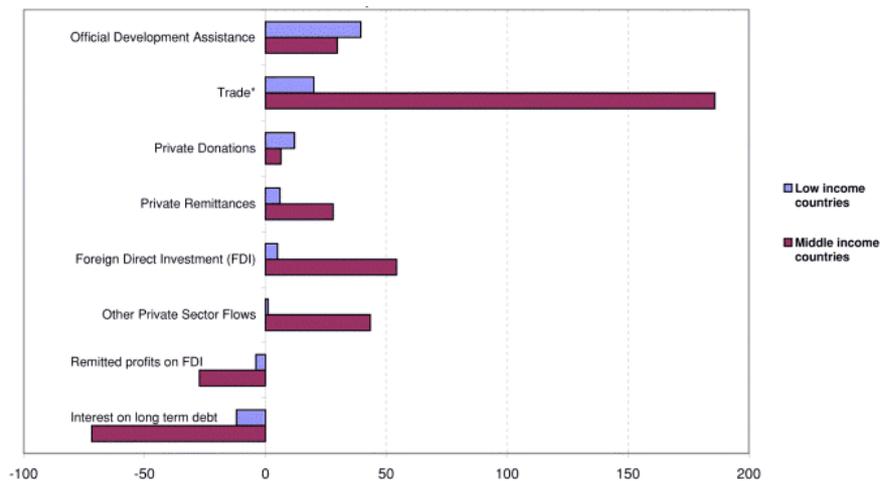
Évolution de l'aide publique au développement des pays du CAD



<http://www.oecd.org/dataoecd/52/9/1893143.xls>

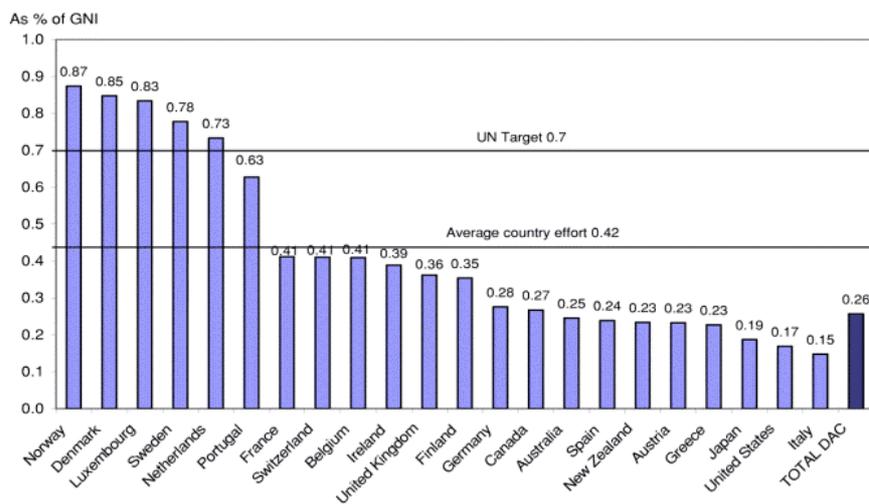
265

Aide relativement aux autres ressources (2004, cad)

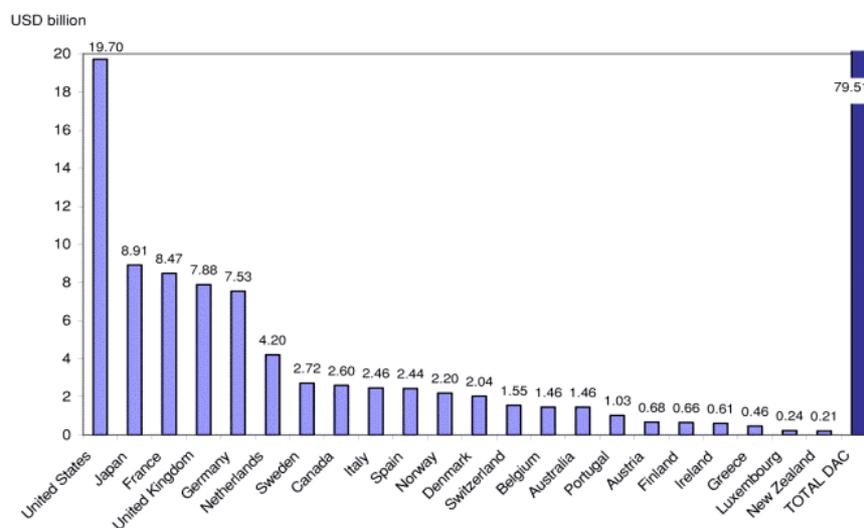


266

Aide en % du PIB (2004, cad)



Montant de l'aide en 2004 (CAD)



Chapitre 6

La crise des relations économiques internationales

269

La crise des relations internationales

Les trois « gaps » de Inge Kaul (1999)

- « Jurisdiction gap » : marché mondialisé vs centres de décision nationaux
- « participation gap » : manque de légitimité des organisations internationales
- « incentive gap » : manque de sanctions

270

Quelques symptômes...

- Crise des négociations à l'OMC
- Interrogations sur les fonctions du FMI
- Persistance des déficits américains
- Maintien du sous-développement
- Incapacité à traiter les problèmes « globaux » : environnement, trafics,....
- Risques de pénuries (énergie, eau,...)

271

1. Globalisation et crise des relations inter-étatiques

- Les erreurs des organisations internationales
- Organisations internationales et globalisation
- La remise en cause des États-Nations
- Le triangle d'incompatibilité de Rodrik

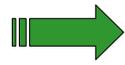
272

Les erreurs des organisations internationales

- Erreurs de diagnostic
- Erreurs des plans d'ajustement structurels



Mise en cause de la gestion de la crise asiatique



Mise en cause du consensus de Washington



Voir les critiques de J. Stiglitz

273

Organisations internationales et globalisation

- Un système international fondé sur l'internationalisation : « stato-centré », interdépendance
- Un système international défié par la globalisation : marchés globaux, intégration



Difficultés à produire des biens publics globaux

274

2. La remise en cause des États-Nations

- Par les regroupements régionaux
- Par le fédéralisme et la fragmentation des nations
- Par l'émergence de pouvoirs non-étatiques (entreprises multinationales, mafias, ONG, syndicats de travailleurs, associations professionnelles, groupes de pression...)

275

La remise en cause des États-Nations par les regroupements régionaux

- Affaiblissement des grands principes comme la clause NPF
- Durci les rapports de force et favorise les tensions (Amérique latine)
- Problème de représentation



Qui représente la zone euro au FMI ?

276

La remise en cause des États-Nations par les pouvoirs locaux

- Renforcement du fédéralisme pouvant aller jusqu'à l'éclatement des nations
- Le système de relations internationales doit-il faire abstraction des pouvoirs locaux ?
- Exemples :
Conflit commercial USA/Canada concernant des lois provinciales
Maîtrise du déficit budgétaire des Provinces argentines
- Application du protocole de Kyoto d'États américains (Californie)

277

La remise en cause des États-Nations par de nouveaux pouvoirs

Légaux

- **Organisations internationales et agences indépendantes**
- **ONG**
- **Firmes multinationales**

Illégaux

- **Maffias et trafiquants**
- **Groupes terroristes**
- **Bandes armées, mercenaires**

278

3. La crise des organisations internationales



279

La crise de fonctionnement

- Les organisations internationales : organisations non marchandes (conflits d'agence, asymétries d'information).
- La question du free riding (règles de consensus, protocoles internationaux...)
- La question de l'aléa moral (prêteur en dernier ressort,...)

280

La fragmentation du système

- Prolifération des instances mais domaines non couverts (concurrence, investissements, environnement)
- Cohérence des textes (environnement, commerce)
- Rivalité des organisations internationales « bureaucratiques » qui cherchent à élargir leur champ de compétence



Comment financer le FMI autrement que par les intérêts reçus ?

281

La fragmentation des organisations internationales

- Faut-il re-spécialiser les organisations internationales ?
- Faut-il créer de nouvelles organisations internationales ?
- Quelles instances de coordination

282

La crise de légitimité des organisations internationales

- Qui « gouverne » réellement les organisations internationales et quels intérêts représente-t-elles ?
- La place du Sud
- La pression des ONG

283